

CNIEG

Votre retraite, notre métier

Annuaire Statistique

2021





2021

Annuaire Statistique

Cet annuaire a pour vocation de mettre à disposition les chiffres et données démographiques sur le régime spécial de retraite des Industries Electriques et Gazières, ainsi que sur les risques que gère la CNIEG.

Cet annuaire comprend notamment :

- Les chiffres sur les cotisants du régime spécial de retraite des IEG issus des déclarations sociales nominatives (DSN) qui sont communiquées à la CNIEG par les entreprises de la branche des IEG.
- Les chiffres sur les pensionnés du régime spécial de retraite des IEG.
- Les principaux éléments de la réforme du financement du régime spécial de retraite des IEG découlant de la loi du 9 août 2004. Dans le cadre de l'adossement financier du régime spécial des IEG aux régimes de droit commun, il détaille les éléments statistiques et financiers résultant des échanges réalisés avec ces régimes (CNAV et AGIRC-ARRCO).



Annuaire Statistique

Sommaire

2021



Cotisants & Entreprises

Depuis 2005, le suivi de la population des cotisants peut être réalisé à partir des deux déclarations : la DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales) et la DARS (Déclaration Annuelle Régime Spécial), nécessaires à la mise en œuvre des transferts financiers entre la CNIEG et les régimes de droit commun.

À compter de 2018, les DADS et DARS sont remplacées par la DSN (Déclaration Sociale Nominative).

Les effectifs et répartitions pour 2021 ont été réalisés à partir des déclarations 2021 qui couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Risque vieillesse

Dans le système de protection sociale des IEG, le risque vieillesse représente 90% des prestations servies en nombre, et 97% en montant.

Le régime spécial de retraite des IEG est adossé financièrement aux régimes de droit commun depuis le 1^{er} janvier 2005.

Les effectifs et répartitions pour 2021 ont été réalisés :

- pour les effectifs, à partir des prestations payées à l'échéance de janvier 2022
- pour les liquidations et décès, par différence des effectifs entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2021.

Autres risques

Les "autres risques" recouvrent : les Accidents du Travail et Maladies Professionnelles, l'Invalidité, le Décès, la Famille, la Maladie-Maternité.

Historiques

La constitution des séries historiques sur les cotisants s'appuie sur les données disponibles avant 2005, c'est-à-dire les données de la compensation inter-régimes, hors cotisants des DOM. De 2005 à 2017, les effectifs sont établis à partir des DADS, y compris les cotisants des DOM. À compter de 2018, la DADS est remplacée par la DSN (Déclaration Sociale Nominative).

Les séries historiques ont été obtenues :

- pour les effectifs : à partir des effectifs reconstitués au 31 décembre N sur la base des prestations (liquidation antérieure au 31 décembre N et décès postérieur au 31 décembre N).
- pour les liquidations : à partir des liquidations N (du 1^{er} janvier au 31 décembre N).
- pour les décès : à partir des décès N (du 1^{er} janvier au 31 décembre N).
- pour les âges : à partir des âges exacts.

À partir de 2021, les séries historiques vieillesse sont issues des statistiques du risque vieillesse.

Certaines informations n'étant pas disponibles dans le système d'information suite à archivage, les décès ne peuvent être obtenus avant 1993.

Les historiques concernant spécifiquement la réforme du régime spécial sont disponibles à compter de leur date d'effet, soit 1^{er} juillet 2008 pour la surcote et 1^{er} juillet 2010 pour la décote.



Cotisants & Entreprises

Sommaire

2021

- 06** Effectifs par âge et sexe
- 06** Effectifs par tranche d'âge - âge moyen
- 06** Effectifs par collège
- 07** Rapport démographique
- 07** Entrées / sorties des cotisants du régime par nature
- 07** Évolution de l'âge moyen à l'entrée dans le régime
- 08** Emploi occupé : Taux de services actifs
- 08** Emploi occupé : Temps plein / Temps partiel cotisé
- 08** Carrière validée : Services actifs
- 08** Carrière validée : Services insalubres
- 09** Répartition géographique

- 10** Effectifs statutaires par entreprise
- 10** Nombre d'entreprises par taille d'entreprise
- 10** Effectifs salariés par taille d'entreprise
- 11** Répartition géographique des entreprises des IEG
- 11** Contribution Tarifaire d'acheminement

- 12** Taux de cotisations salariales et patronales
- 12** Effectifs et salaire annuel moyen
- 12** Cotisations dues aux régimes de droit commun
- 12** Cotisations régime spécial

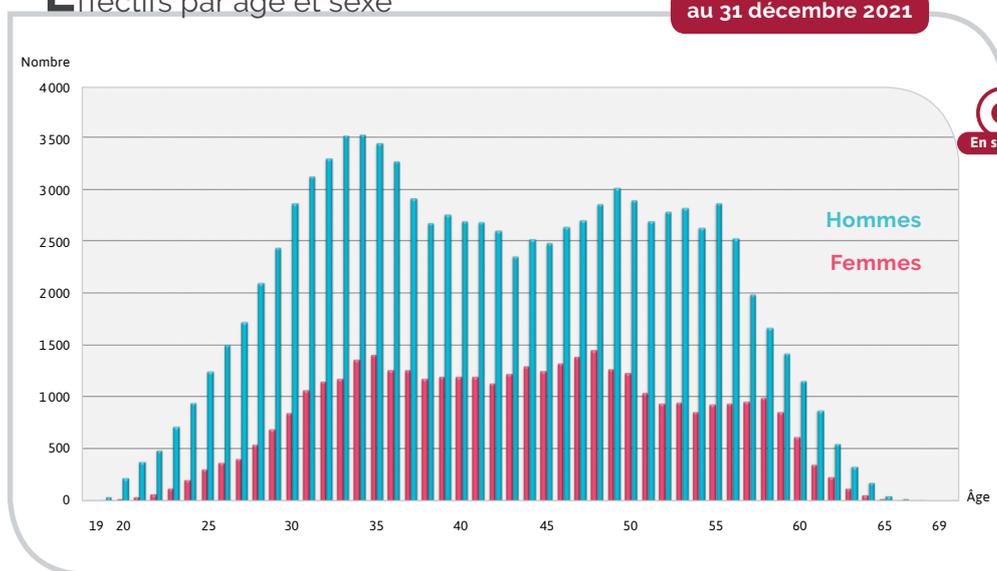
Cotisants & Entreprises à propos des cotisants

135 497
cotisants

28%
de femmes

Effectifs par âge et sexe

au 31 décembre 2021



Sources : DSN au 31 décembre 2021

Effectifs par tranche d'âge - âge moyen

au 31 décembre 2021

Tranche âge	Femmes	Hommes	Ensemble
- de 25 ans	456	2 809	3 265
25 - 29 ans	2 306	9 003	11 309
30 - 34 ans	5 577	16 320	21 897
35 - 39 ans	6 261	15 038	21 299
40 - 44 ans	6 014	12 852	18 866
45 - 49 ans	6 674	13 685	20 359
50 - 54 ans	4 988	13 811	18 799
55 - 59 ans	4 663	10 469	15 132
60 ans et plus	1 412	3 159	4 571
Total	38 351	97 146	135 497

42,3 ans
âge moyen
des cotisants

Pour les femmes, l'âge moyen est de 43,3 ans contre 42,0 ans pour les hommes.

38 %
de cadres

Effectifs par collège *

au 31 décembre 2021

Collège	Femmes	%	Hommes	%	Ensemble	%
Cadre	16 049	42 %	35 153	36 %	51 202	38 %
Non cadre	22 302	58 %	61 993	64 %	84 295	62 %
Total	38 351		97 146		135 497	

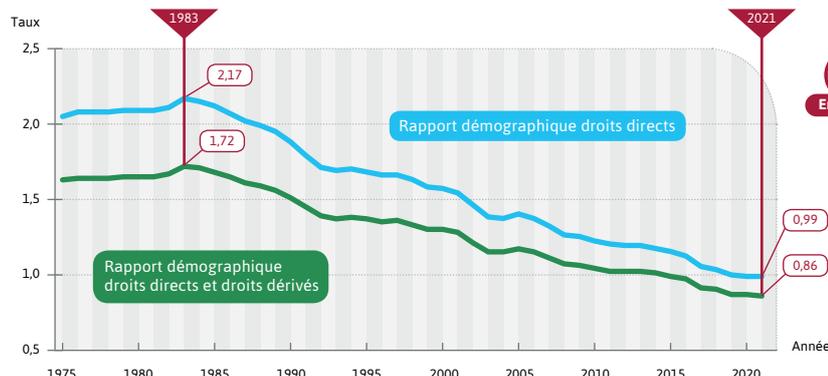
* Collège estimé sur la base des données de carrière enregistrées dans le système d'information de la CNIEG

Cotisants & Entreprises

à propos des cotisants

Rapport démographique

depuis 1975 - au 1^{er} juillet de l'année



ATTENTION

- > Pour les données antérieures à 2005 : données de la compensation inter-régimes, c'est-à-dire hors cotisants des DOM.
- > À partir de 2005 : données résultant des DADS, y compris les cotisants DOM.
- > À partir de 2018 : données résultant des DSN.

Le rapport démographique droits directs et dérivés correspond à l'ensemble des cotisants rapporté à l'ensemble des pensionnés de droits directs et, comptés pour moitié, des pensionnés de droits dérivés.

Entrées/Sorties⁽¹⁾ des cotisants du régime par nature

en 2021

	Nombre	Taux ⁽²⁾
Entrées	4 607	3,40 %
Sorties	4 640	3,42 %
Dont		% âge de sorties
- Décès	137	3 %
- Départs en retraite	3 181	69 %
- Démissions et divers	1 322	28 %

⁽¹⁾ Estimation à partir des périodes et motifs déclarés en DSN

⁽²⁾ Calcul en pourcentage de l'effectif moyen

Évolution de l'âge moyen à l'entrée* dans le régime par année d'entrée

depuis 1982



* Estimation sur la base des données de carrière enregistrées dans le système d'information de la CNIEG

Cotisants & Entreprises à propos des cotisants

Emploi occupé* : Taux de services actifs

au 31 décembre 2021

	effectif	% effectif concerné
sans SA	76 422	56 %
100% SA	26 777	20 %
25% et moins	6 765	5 %
26-50%	10 856	8 %
51-75%	10 571	8 %
76-99%	4 106	3 %
Total	135 497	100 %



56 %
des cotisants
en emploi sédentaire

&

92,5 %
des cotisants
en emploi à temps plein

Emploi occupé* : Temps plein / Temps partiel cotisé

au 31 décembre 2021

	Femmes	Hommes	Ensemble	%
Temps partiel	2 509	1 296	3 805	2,8 %
50% et moins	309	156	465	0,3 %
51%-80%	894	344	1 238	0,9 %
81%- 99%	1 306	796	2 102	1,6 %
Temps plein	35 842	95 850	131 692	97,2 %
Temps plein cotisé	32 806	92 551	125 357	92,5 %
Temps partiel cotisé temps plein	3 036	3 299	6 335	4,7 %
Total	38 351	97 146	135 497	100 %

* renvoie aux caractéristiques de l'emploi occupé au 31 décembre 2021

Carrière validée* : Services actifs

au 31 décembre 2021

Annuités de services actifs validés	effectif concerné	% effectif concerné
0 annuité	48 383	36 %
moins de 15 ans	69 162	51 %
15 ans et plus	17 952	13 %
Total	135 497	100 %



64 %
des cotisants
ont validé
des services actifs

Carrière validée* : Services insalubres

au 31 décembre 2021

Annuités des services insalubres validés	effectif concerné	% effectif concerné
0 annuité	125 772	92,8 %
moins de 10 ans	7 048	5,2 %
10 ans et plus	2 677	2,0 %
Total	135 497	100 %



* renvoie au total des services effectués depuis l'entrée dans les IEG

Cotisants & Entreprises

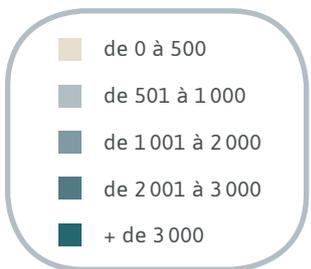
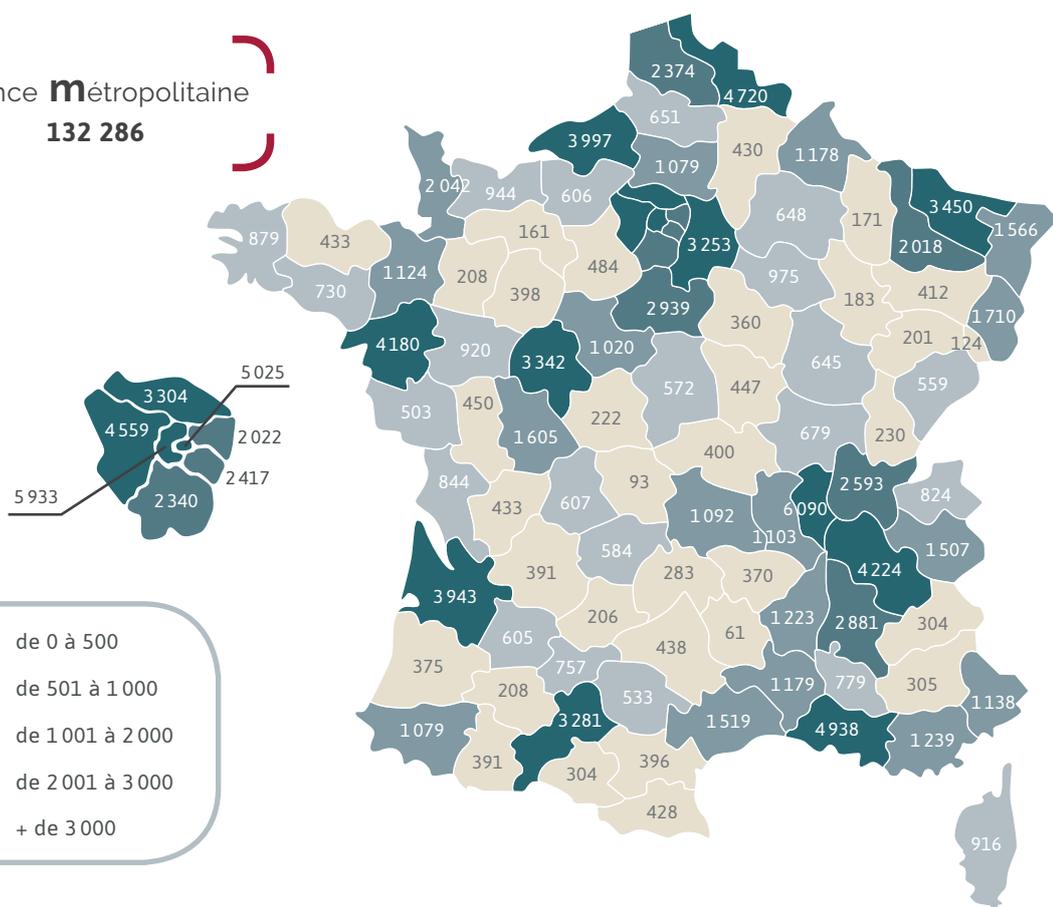
à propos des cotisants

2021

Répartition géographique

effectif au 31 décembre 2021

France métropolitaine
132 286



Outre-Mer

Guyane Française	515
Guadeloupe	801
Martinique	692
Nouvelle-Calédonie	3
Polynésie Française	1
Saint-Pierre-et-Miquelon	49
Réunion	906
Terres Australes Françaises	1
Mayotte	1
Total	2 969

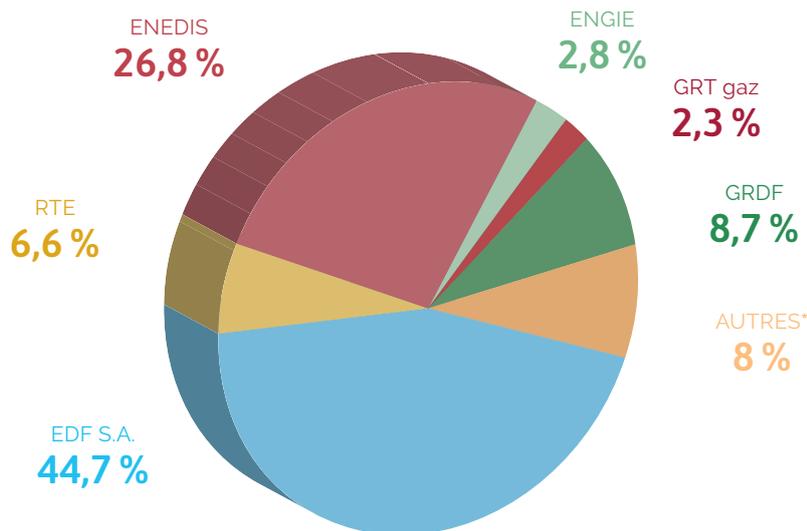
International

Europe	Total	187
Monde	Total	55

Cotisants & Entreprises à propos des entreprises

Effectifs statutaires par entreprise

au 31 décembre 2021



156
entreprises
au 31/12/2021

EDF SA, ENGIE, RTE, ENEDIS, GRT gaz et GrDF regroupent **92%** des salariés de l'ensemble de la branche professionnelle des IEG.

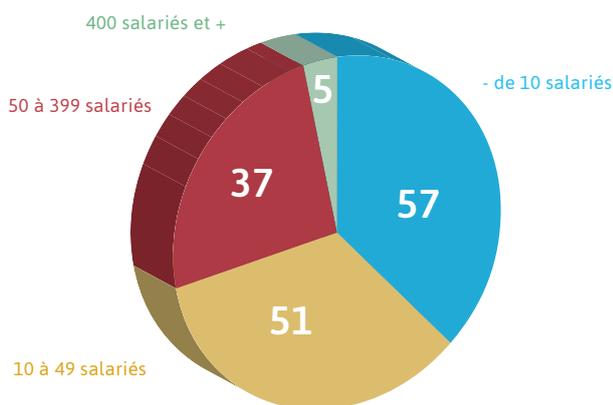
* Les entreprises locales de distribution, les producteurs ou producteurs-distributeurs indépendants, ELENGY, STORENGY, la FNCCR, le SGE des IEG et la CNIEG, hors EDM

Répartition des agents mixtes entre EDF S.A., ENEDIS et ENGIE, GrDF estimée à partir des données du système d'information CNIEG

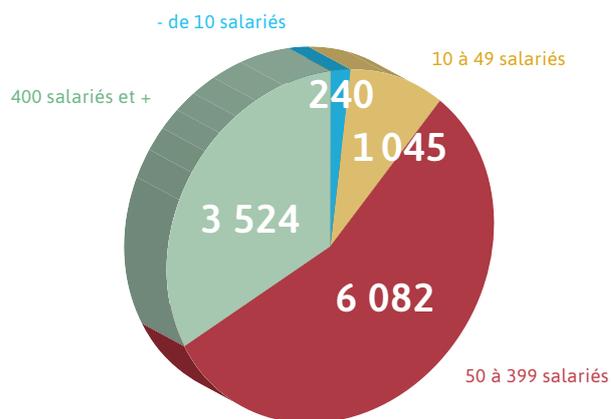
Zoom les "autres entreprises"*

au 31 décembre 2021

Nombre d'entreprises par taille d'entreprise



Effectifs salariés par taille d'entreprise



Au 31 décembre 2021, sur un total de **150 entreprises**, représentant **10 891 salariés** :

- 108, soit **72% des entreprises**, ont un effectif de **moins de 50 salariés**, et représentent **12%** de l'ensemble des effectifs de salariés de ces entreprises
- 42, soit **28% des entreprises**, ont un effectif de **plus de 50 salariés**, et représentent **88%** de l'ensemble des effectifs de salariés de ces entreprises

* Les entreprises locales de distribution, les producteurs ou producteurs-distributeurs indépendants, ELENGY, STORENGY, la FNCCR, le SGE des IEG et la CNIEG, hors EDM



Cotisants & Entreprises à propos des entreprises

2021

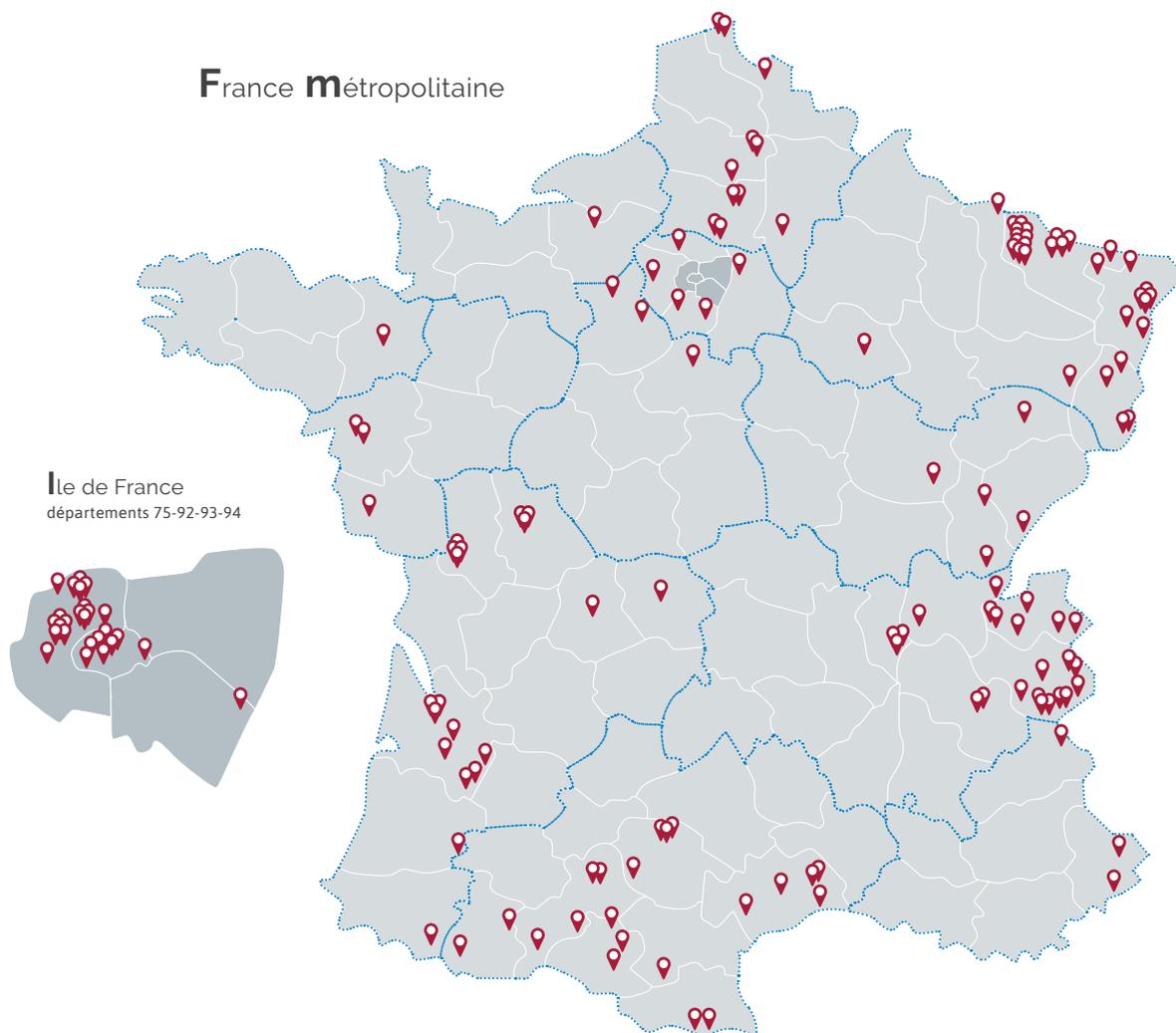
Répartition géographique des entreprises* des IEG

(pour les groupes EDF et ENGIE ne figurent que les sièges sociaux)

au 31 décembre 2021



France **m**étropolitaine



Ile de France
départements 75-92-93-94

Guadeloupe

La Réunion

Mayotte



* hors EDM (7747 Electricité de Mayotte)

Contribution Tarifaire d'Acheminement

au 31 décembre 2021

222 entreprises collectent la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)



Cotisants & Entreprises à propos des salaires et cotisations

Taux de cotisations salariales et patronales

en 2021

Taux du 1 ^{er} janvier 2021 au 30 avril 2022 *	Salarial	Patronal
Régimes de droit commun	12,78 %	29,70 % (dont 6,59 % au titre des préretraités) ⁽¹⁾
Régime spécial		5,62 %

* Les modalités de détermination des taux de cotisation patronaux ont été modifiées dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations au 1^{er} janvier 2022.

(1) préretraités au sens des conventions financières d'adossment signées avec les régimes de droit commun, c'est-à-dire les retraités des IEG n'ayant pas atteint les conditions du taux plein au régime général

Effectifs et salaire annuel moyen* brut

en 2021

	effectif moyen	Salaire moyen
Actifs	135 427	56 471
Préretraités⁽¹⁾	19 989	60 194

* Salaire moyen = Masse salariale primes comprises / effectif moyen
Effectif moyen = effectif début + effectif fin / 2

Cotisations dues aux régimes de droit commun par régime

en 2021

Assiette	Masse salariale totale ⁽¹⁾ actifs et "préretraités" ⁽²⁾	Régime	Cotisations dues (en euros)
T1 ou TA	6 010 372 293	CNAV	1 132 318 903
T2	2 837 001 834	AGIRC - ARRCO	1 316 823 734
Totale	8 857 242 615	Total	2 449 142 637

P = plafond de la sécurité sociale de l'année considérée
T 1 ou T A = tranche 1 ou tranche A = 0 a P (AGIRC-ARRCO,CNAV)
T 2 = tranche 2 = P a 8 P (AGIRC-ARRCO)

source : rapport comptable et financier 2021,
hors régularisations sur exercices antérieurs (-1 561 284 euros)

⁽¹⁾ source DSN 2021 des employeurs.

⁽²⁾ "Préretraités" au sens des conventions financières d'adossment signées avec les régimes de droit commun, c'est-à-dire retraités des IEG n'ayant pas encore atteint les conditions du taux plein au régime général.



Cotisations régime spécial

en 2021

Cotisation	Assiette	Masse salariale ⁽³⁾	Taux de cotisation	Cotisations
Régime spécial autres risques et vieillesse ⁽⁴⁾	Totalité	5 919 301 733	5,25 %	310 094 848

⁽³⁾ Sources DSN - Masse salariale du régime regroupant la population active relevant du dispositif d'adossment aux régimes de droit commun (5 908 129 130 euros) et la population ne relevant pas de ce dispositif (11 172 603 euros).

⁽⁴⁾ hors droits vieillesse validés avant le 31/12/2004



Risque vieillesse

Sommaire

- 14 Effectifs par âge et sexe - Droit Direct / âge moyen
- 14 Effectifs par âge et sexe - Droit Dérivé / âge moyen
- 15 Répartition géographique - Droit Direct

- 16 Effectifs par tranche d'âge - Droit Direct / âge moyen
- 16 Effectifs par collège - Droit Direct
- 16 Effectifs par tranche d'âge et sexe - Droit Direct
- 16 Décote et surcote
- 17 Répartition par motif de départ - Droit Direct
- 17 Répartition par collège et motif de départ - Droit Direct
- 17 Effectifs par âge et sexe - Droit Dérivé / âge moyen
- 17 Nouvelles pensions de réversion suite à décès

- 18 Effectifs par âge et sexe - Droit Direct / âge moyen
- 18 Effectifs par collège - Droit Direct
- 18 Durée de versement - Droit Direct
- 19 Effectifs par âge et sexe - Droit Dérivé / âge moyen
- 19 Durée de versement - Droit Dérivé

- 20 Montant
- 20 Pension d'orphelins
- 20 Soumission CSG
- 20 Pension de coordination régime général
- 20 Majoration pour handicap
- 20 Majoration pour enfants élevés
- 20 Assiette minimale de pension
- 20 Prestation complémentaire de réversion
- 20 Minimum de pension
- 20 Minimum vieillesse - ASPA
- 21 Éléments constitutifs et Bonifications
- 21 Bonifications de services

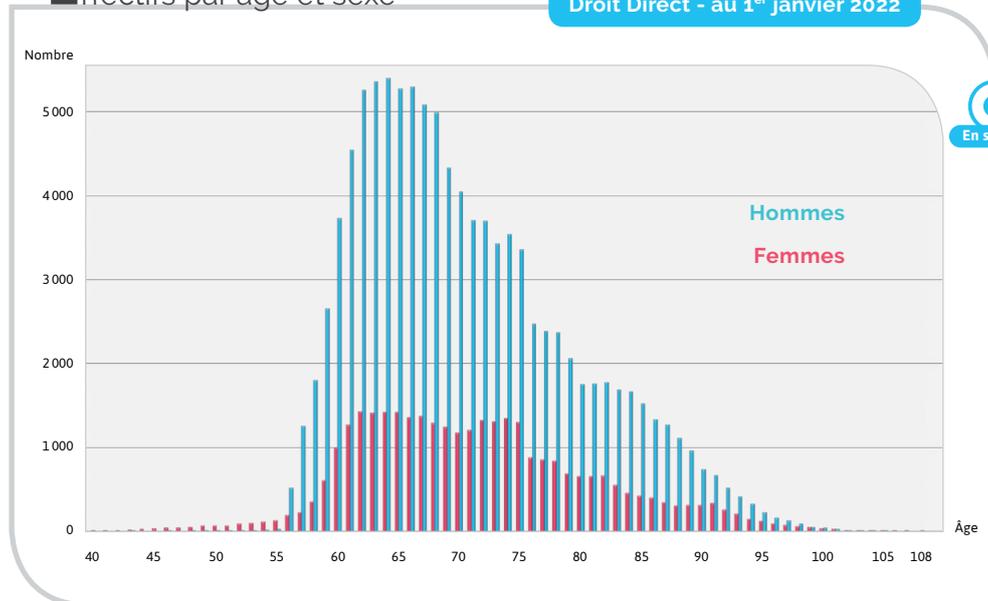
- 22 Effectifs de retraités adossés - Droits Direct / Dérivé
- 22 Effectifs de préretraités
- 23 Liquidations de pensions adossées - Droits Direct / Dérivé
- 23 Décès de retraités adossés - Droits Direct / Dérivé des retraités
- 24 Masse de prestations adossées



Risque vieillesse à propos des pensionnés

Effectifs par âge et sexe

Droit Direct - au 1^{er} janvier 2022



136 955

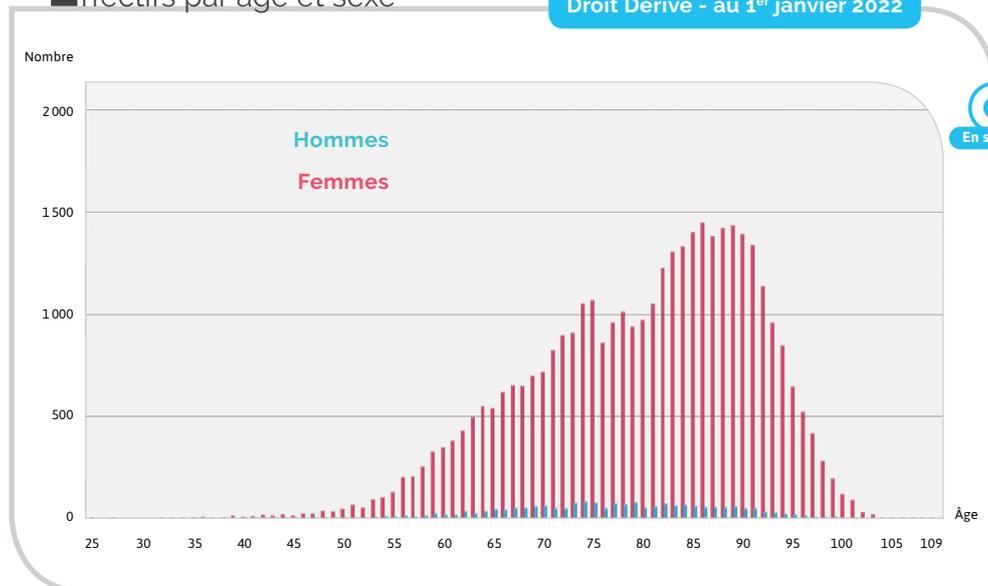
pensionnés
de droit direct
32 399 femmes
104 556 hommes

71,3 ans
d'âge moyen

Pour les femmes, l'âge moyen est de 71,9 ans contre 71,1 ans pour les hommes.

Effectifs par âge et sexe

Droit Dérivé - au 1^{er} janvier 2022



39 174

pensionnés
de droit dérivé
37 236 femmes
1 938 hommes

80,2 ans
d'âge moyen

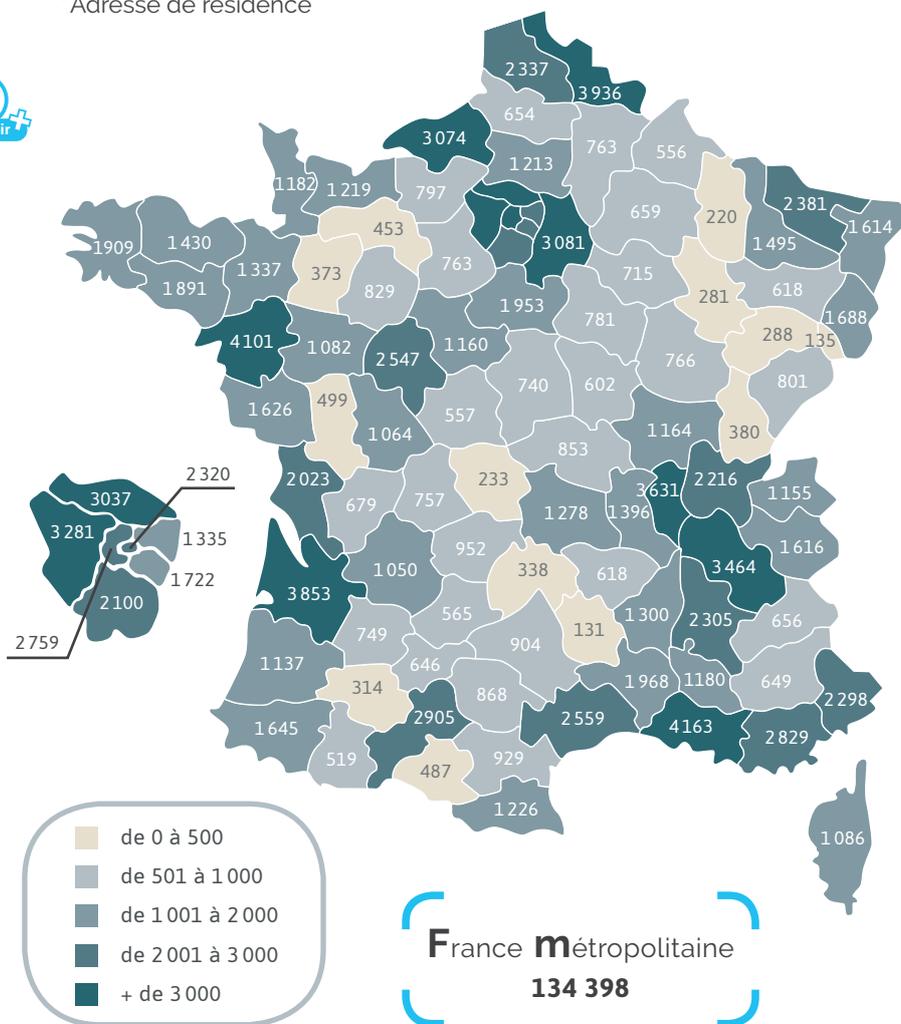
Pour les femmes, l'âge moyen est de 80,4 ans contre 77,0 ans pour les hommes.

Risque vieillesse à propos des pensionnés

Répartition géographique*

* Adresse de résidence

Droit Direct - effectifs au 1^{er} janvier 2022



Outre-Mer

Guadeloupe	538
Guyane Française	239
La Réunion	521
Martinique	564
Mayotte	14
Nouvelle-Calédonie	27
Polynésie Française	14
Saint-Barthélemy	17
Saint-Martin	26
Saint-Pierre-et-Miquelon	32
Total	1 992

Europe

Allemagne	22
Andorre	2
Autriche	4
Belgique	32
Bulgarie	2
Danemark	1
Espagne	68
Finlande	1
Grèce	2
Hongrie	2
Irlande	1
Italie	17
Luxembourg	6
Norvège	2
Pays-Bas	1
Pologne	5
Portugal	82
Principauté de Monaco	28
Royaume-Uni	6
Serbie	1
Suisse	21
Total	306

Monde

Algérie	4
Argentine	2
Australie	7
Brésil	1
Burkina	2
Cambodge	4
Cameroun	2
Canada	26
Chine	2
Colombie	1
Costa Rica	1
Côte d'Ivoire	5
Cuba	1
Dominicaine (République)	2
Egypte	2

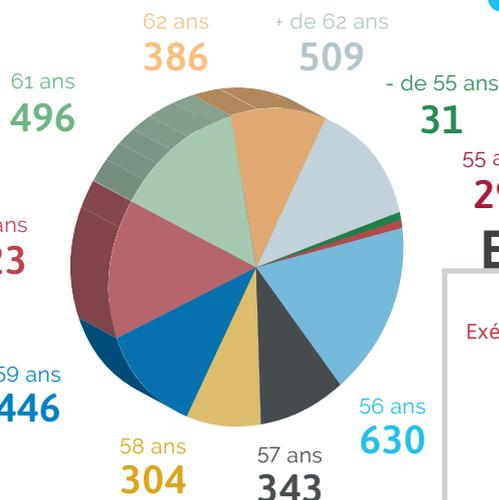
Emirats Arabes Unis	1
Etats-Unis	18
Gabon	3
Ghana	1
Guinée	1
Haïti	1
Indonésie	3
Israël	22
Japon	4
Madagascar	20
Malaisie	1
Mali	1
Maroc	34
Maurice	7
Mexique	3

Nicaragua	1
Nouvelle-Zélande	1
Pérou	2
Philippines	6
Russie	1
Sénégal	10
Taiwan	1
Thaïlande	38
Tunisie	6
Turquie	1
Ukraine	1
Uruguay	2
Vietnam	6
Yemen	1
Total	259

Risque vieillesse à propos des liquidations

Effectifs par tranche d'âge

Droit Direct - en 2021



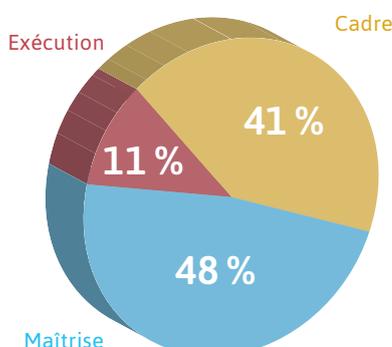
3 697

départs en retraite

876 femmes

2 821 hommes

Effectifs par collège



60,0 ans
d'âge moyen

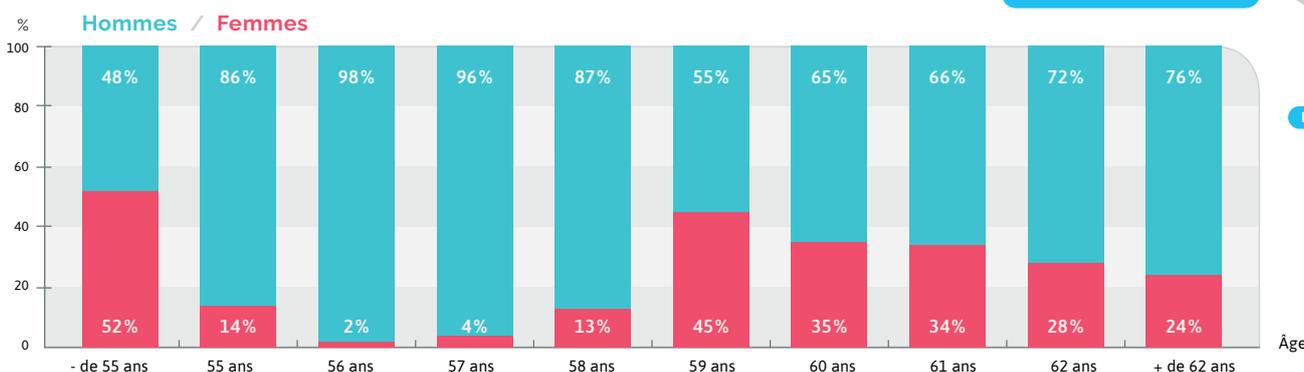
Pour les femmes, l'âge moyen de départ en retraite est de 60,8 ans contre 59,7 ans pour les hommes.

24%

de femmes

Effectifs par tranche d'âge et sexe

Droit Direct - en 2021



Décote et surcote

Droit Direct - en 2021

	Décote			Surcote		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectif	123	279	402	186	504	690
%	14,0%	9,9%	10,9%	21,2%	17,9%	18,7%
Nombre de trimestres moyen	8,0	5,9	6,6	8,2	8,8	8,6
Taux moyen	9,73	7,23	8,00	10,23	10,94	10,75
Âge moyen	59,3	59,6	59,5	63,3	63,6	63,5

En 2021, la **décote** a concerné 402 liquidations, soit 10,9% des départs en retraite. Le taux moyen de décote a été de 8%, pour un nombre moyen de 6,6 trimestres de décote.

En 2021, la **surcote** a concerné 690 liquidations, soit 18,7% des départs en retraite. Le taux moyen de surcote a été de 10,75%, pour un nombre moyen de 8,6 trimestres de surcote.

Risque vieillesse à propos des liquidations

Répartition par motif de départ

Droit Direct - en 2021



	Total liquidations	Départs au titre des services actifs, insalubres et militaires	Départs au titre des enfants ⁽¹⁾	Autres départs anticipés ⁽²⁾	Départs sans anticipation
Effectif	3 697	1 744	387	274	1 292
%	100 %	47,2 %	10,5 %	7,4 %	34,9 %
Âge moyen	60,0 ans	58,0 ans	59,3 ans	59,3 ans	62,9 ans

⁽¹⁾ Départs au titre des enfants : parent de 1 ou 2 enfants, parent de 3 enfants et plus, parent d'un enfant handicapé.

⁽²⁾ Autres départs anticipés : carrière longue, agent long malade, agent handicapé, accident du travail...

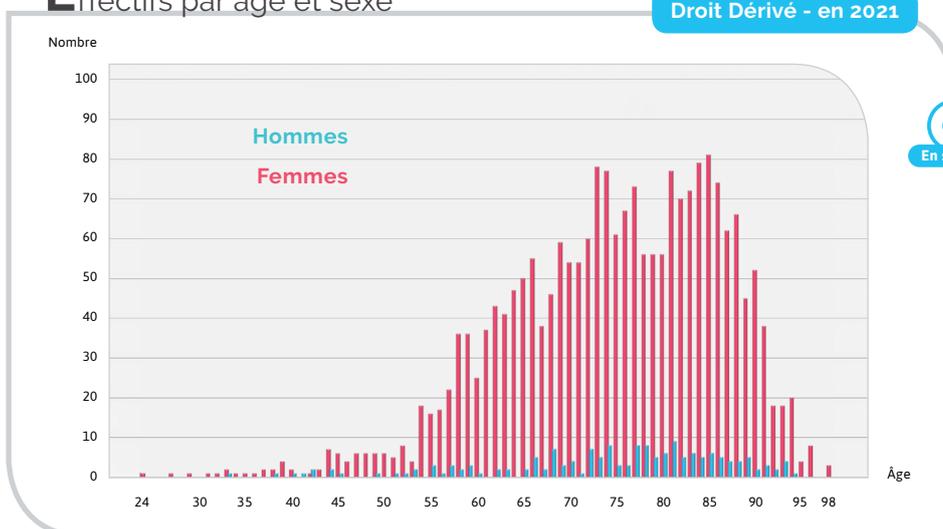
Répartition par collègue et motif de départ

Droit Direct - en 2021

	Cadre	%	Maîtrise	%	Exécution	%
Total	1 533	100 %	1 773	100 %	391	100 %
Départs au titre des services actifs, insalubres et militaires	620	40,4 %	974	54,9 %	150	38,4 %
Départs au titre des enfants	128	8,4 %	230	13,0 %	29	7,4 %
Autres départs anticipés	83	5,4 %	160	9,0 %	31	7,9 %
Départs sans anticipation	702	45,8 %	409	23,1 %	181	46,3 %

Effectifs par âge et sexe

Droit Dérivé - en 2021



2 315

nouvelles pensions de réversion

2 146 femmes
169 hommes

75,1 ans

d'âge moyen

Pour les femmes, soit 93 % de la population, l'âge moyen à la réversion est de 75,2 ans contre 74,6 ans pour les hommes.

Nouvelles pensions de réversion suite à décès

Droit Dérivé - en 2021

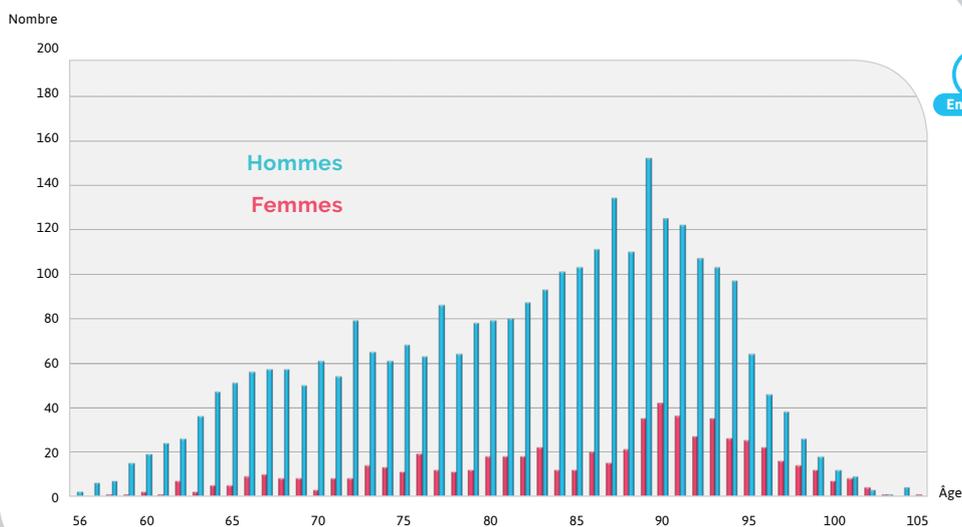
	Effectif	Âge moyen du droit direct à son décès
Décès en activité	Femmes 21	48,4
	Hommes 118	53,8
Décès en inactivité	Femmes 148	77,4
	Hommes 2 028	79,7
Total	2 315	



Risque vieillesse à propos des décès

Effectifs par âge et sexe

Droit Direct - en 2021



3 594

décès de droit direct

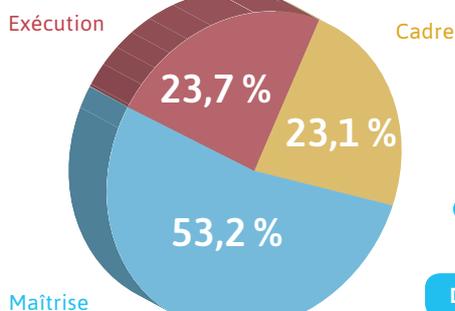
637 femmes
2 957 hommes

82,9

ans
d'âge moyen
au décès

Pour les femmes, l'âge moyen au décès est de 85,9 ans contre 82,3 ans pour les hommes.

Effectifs par collège



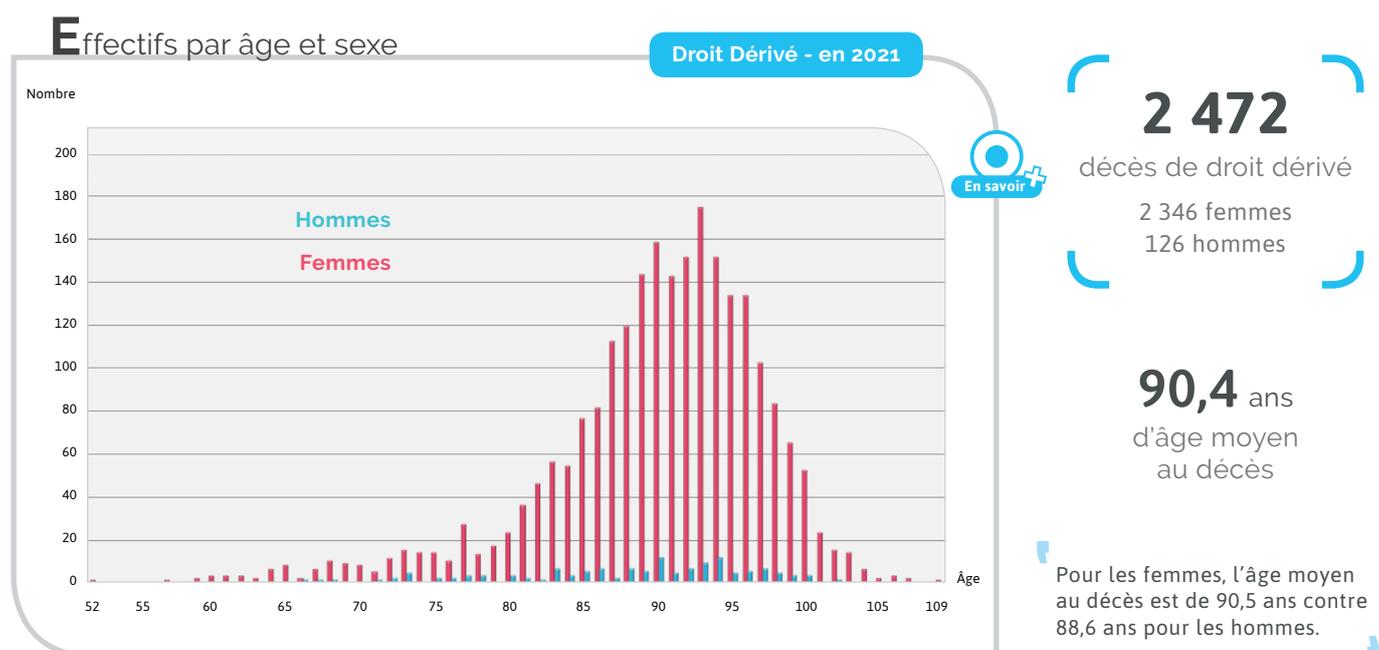
Droit Direct - en 2021

Durée de versement, en années

Droit Direct - en 2021

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectif	637	2 957	3 594
Durée maximum de versement	63,0	49,6	63,0
Durée minimum de versement	1,2	0,2	0,2
Durée moyenne de versement	30,7	26,5	27,2

Risque vieillesse à propos des décès



Durée de versement, en années

Droit Dérivé - en 2021

	Femmes	Hommes	Ensemble
Effectif	2 346	126	2 472
Durée maximum de versement	67,8	31,5	67,8
Durée minimum de versement	0,2	1,0	0,2
Durée moyenne de versement	18,9	10,3	18,5



Risque vieillesse à propos des pensions

Montant* mensuel de la pension

en 2021



		au 01/01/2021 <i>Echéance du 01/01/2021</i>	au 01/01/2022 <i>Echéance du 01/01/2022</i>	Sorties** 2021 <i>Echéance du 01/01/2021</i>	Liquidations 2021 <i>Echéance du 01/01/2022</i>
Effectif	Droit Direct	136 867	136 955	3 609	3 697
	Droit Dérivé	39 354	39 174	2 495	2 315
Montant total	Droit Direct	382 429 807	389 552 179	9 270 110	12 243 998
	Droit Dérivé	47 652 976	48 063 063	3 096 733	2 969 070
Montant moyen	Droit Direct	2 794	2 844	2 569	3 312
	Droit Dérivé	1 211	1 227	1 241	1 283

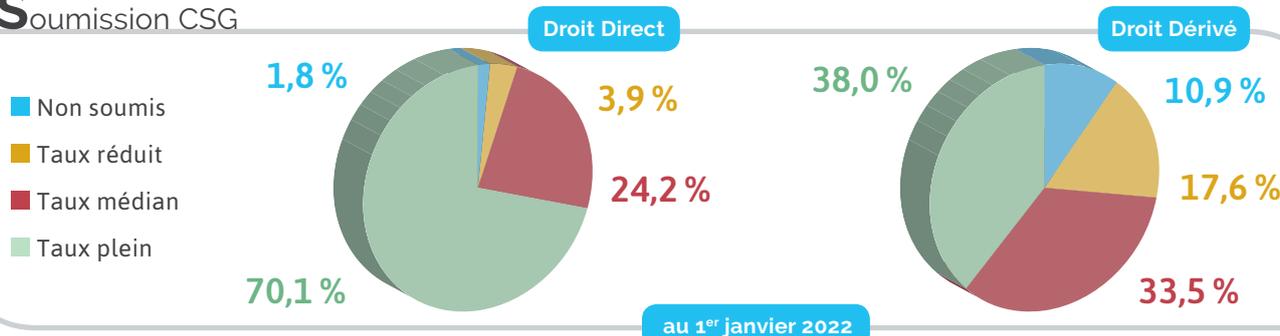
* Montant brut mensuel total, en euros, de la pension Vieillesse statutaire, après élévation à l'assiette minimale de pension, majoration enfants, compléments et réductions inclus le cas échéant, hors prestation complémentaire de réversion et complément au titre du minimum de Pension.

**Les sorties incluent les décès et les suspensions de paiement.

Pensions d'orphelins

		au 01/01/2021 <i>Echéance du 01/01/2021</i>	au 01/01/2022 <i>Echéance du 01/01/2022</i>	Sorties 2021	Liquidations 2021 <i>Echéance du 01/01/2022</i>
Temporaires	Effectif	944	947	139	142
	Montant moyen	325,3	334,8	327,7	370,3
Réversions	Effectif	152	154	22	24
	Montant moyen	485,6	447,4	849,2	467,9

Soumission CSG



au 1^{er} janvier 2022

		Nombre	Montant moyen mensuel, en euros
Pension de coordination Régime Général	Droit Direct	2 633	120
	Droit Dérivé	681	109
Majoration pour handicap	Droit Direct	315	
Majoration pour enfants élevés	Droit Direct	40 891	
	Droit Dérivé	14 483	
Assiette minimale de pension (pensions élevées au minimum)	Droit Direct	6 255	
	Droit Dérivé	7 374	
Prestation complémentaire de réversion	Droit Dérivé	8 244	
Minimum de pension	Droit Direct	119	
	Droit Dérivé	1 430	
Minimum vieillesse - ASPA			
Allocation supplémentaire vieillesse (L815-2, FSV)		1	283
Allocation de solidarité aux Personnes Âgées		1	489

Risque vieillesse

à propos des pensions

Éléments constitutifs et Bonifications

Droit Direct

En savoir +

En savoir +

	au 01/01/2021	au 01/01/2022	Sorties* 2021	Liquidations 2021
ÉLÉMENTS STATISTIQUES				
Effectifs pensionnés	136 867	136 955	3 609	3 697
Âge moyen	70,9	71,3	82,9	60,0
Durée moyenne de versement de la pension			27,2	
COEFFICIENT DE LIQUIDATION MOYEN				
Coefficient principal ⁽¹⁾	68,0	68,2	69,6	68,4
Coefficient enfants ⁽²⁾	2,2	2,2	2,6	1,8
Coefficient de liquidation	70,2	70,4	72,2	70,2
AUTRES ÉLÉMENTS				
NR moyen (arrondi au NR inférieur)	170	175	150	215
Coefficient hiérarchique moyen (y compris majoration d'ancienneté et hors élévation NR minimum) pour les pensions non forcées en montant	560,8	566,5	502,7	699,9
DURÉE VALIDÉE IEG MOYENNE				
Services en trimestres				
Services sédentaires	53,2	53,9	45,8	74,1
Services actifs	61,5	61,0	69,1	49,4
Services insalubres	9,4	9,3	8,1	7,8
Services militaires	3,2	3,1	4,4	2,4
Total	127,3	127,3	127,4	133,7
Bonifications en trimestres				
Bonification services militaires	0,5	0,5	0,6	0,4
Bonification services actifs	10,2	10,1	11,5	8,2
Bonification services insalubres	3,1	3,1	2,7	2,6
Bonification de services pour enfants	2,1	2,2	1,3	1,8
Bonification autres	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	15,9	15,9	16,2	13,0
Bonification campagnes militaires	0,6	0,6	1,4	0,1
Durée validée, y compris écrêtement ⁽³⁾ en trimestres	139,7	139,8	140,2	143,7
Durées d'assurances ⁽⁴⁾				
Durée d'assurance tous régimes	167,5	167,7	167,6	173,1
Durée d'assurance autres régimes	22,4	22,7	28,8	29,1

- (1) Le coefficient principal correspond au taux de liquidation lié aux annuités de services et de bonifications. Il intègre les coefficients de décote et surcote pour les cas concernés. Il n'est affiché que pour les pensions non forcées en montant.
- (2) Le coefficient enfants correspond au taux de liquidation lié à la majoration de pension pour 3 enfants et plus, il s'obtient en multipliant le coefficient principal par le taux de majoration enfants. Il n'est affiché que pour les pensions non forcées en montant.
- (3) Limitation des services et bonifications à durée requise IEG pour le pourcentage maximum de pension égal à 75% dans les IEG, et à 80% pour les campagnes militaires.
- (4) Uniquement pour les dossiers liquidés à partir du 01/07/2008.
- * Les sorties incluent les décès et les suspensions de paiement.

Bonifications de services

Droit Direct

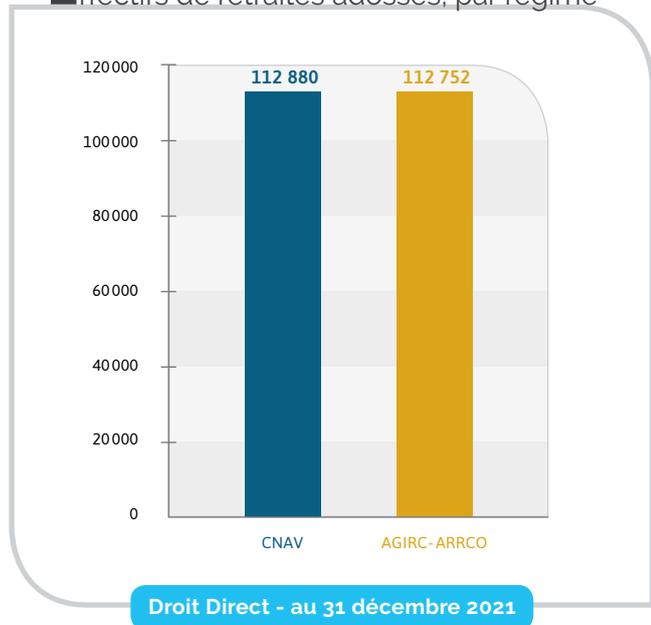
	Liquidations 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Bonification services militaires	60 %	64 %
Bonification services actifs	75 %	79 %
Bonification services insalubres	16 %	19 %
Bonification de services pour enfants	20 %	22 %



Risque vieillesse

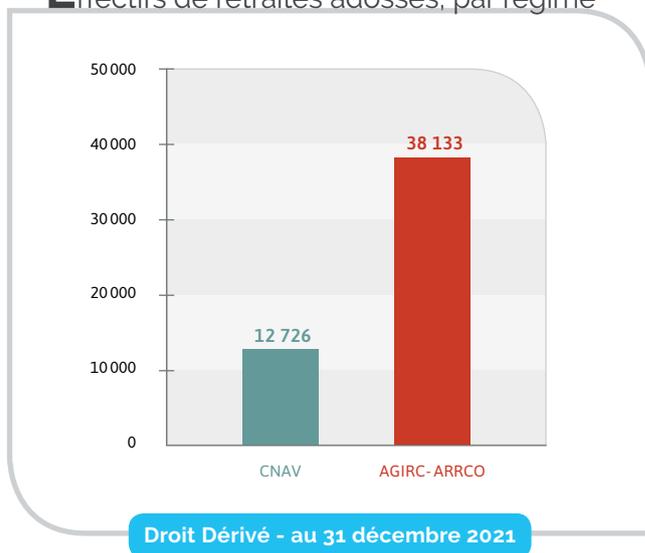
à propos de l'adossement financier aux régimes de droit commun

Effectifs de retraités adossés, par régime



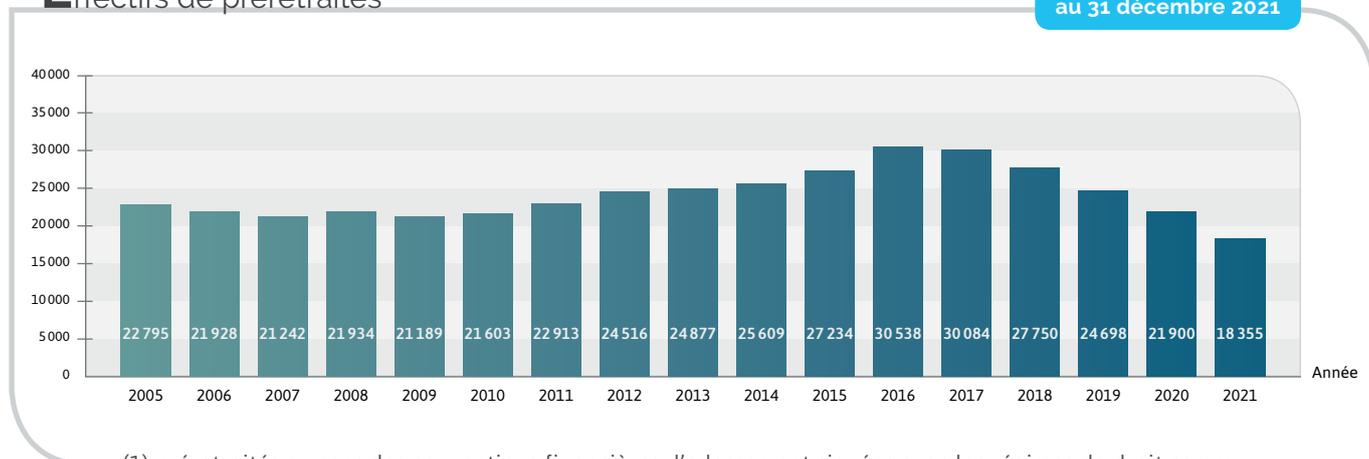
112 880
retraités adossés
CNAV
de droit direct

Effectifs de retraités adossés, par régime



18 355
préretraités
au 31 décembre 2021

Effectifs de préretraités ⁽¹⁾



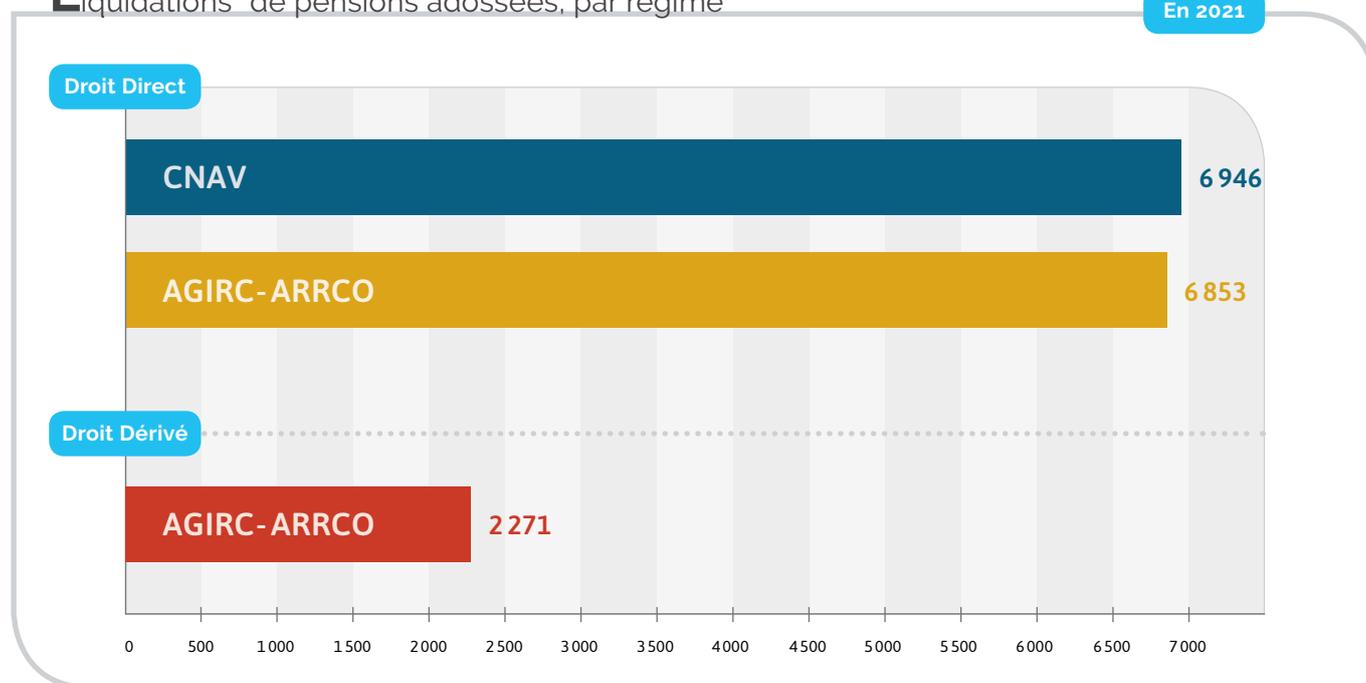
(1) préretraités au sens des conventions financières d'adossement signées avec les régimes de droit commun. C'est-à-dire les retraités des IEG n'ayant pas encore atteint les conditions du taux plein au régime général.

Risque vieillesse

à propos de l'adossement financier aux régimes de droit commun

Liquidations* de pensions adossées, par régime

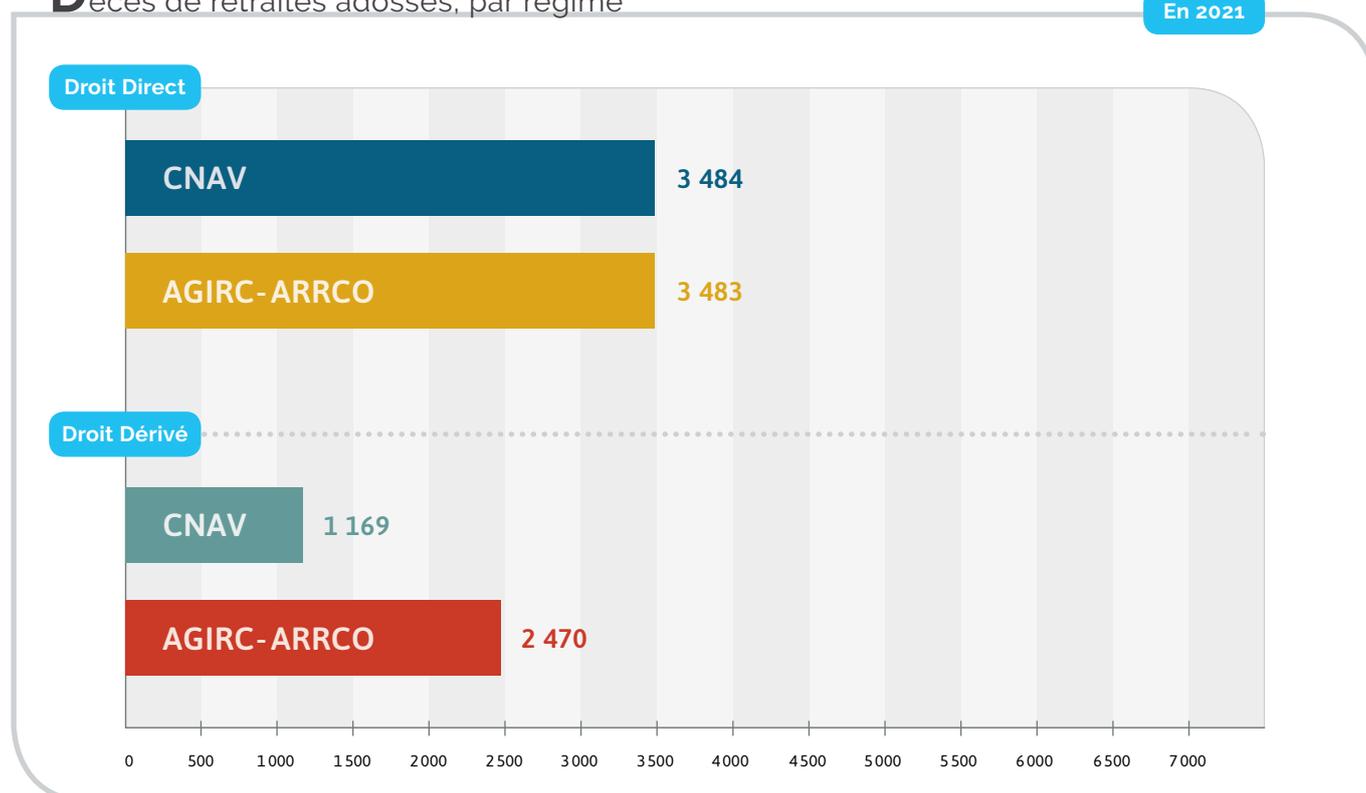
En 2021



* liquidations de l'année, y compris les liquidations rétroactives enregistrées au 9 mars 2022.

Décès de retraités adossés, par régime

En 2021





Risque vieillesse à propos de l'adossement financier aux régimes de droit commun

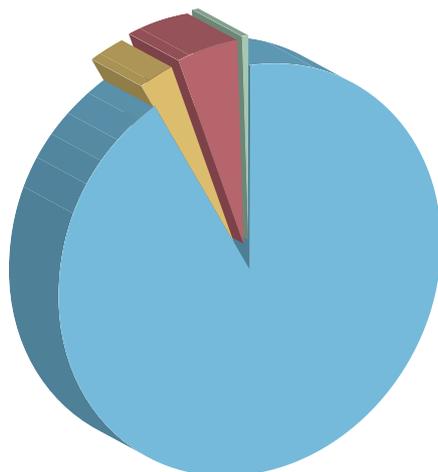
Masse de prestations⁽¹⁾ adossées, par régime

en 2021



Droit Dérivé
Prestation de base
97,2

Droit Dérivé
Majoration enfants
5,7



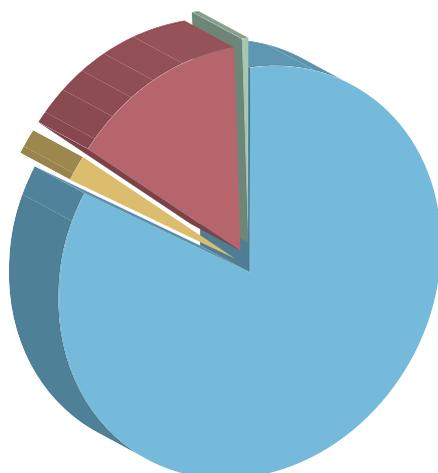
Droit Direct
Majoration enfants
49,0

Droit Direct
Prestation de base
1 733,2



Droit Dérivé
Prestation de base
177,9

Droit Dérivé
Majoration enfants
6,0



Droit Direct
Majoration enfants
23,6

Droit Direct
Prestation de base
1 054,1



Source : rapport comptable et financier 2021, hors produits à recevoir et charges à payer (total - 5,26 millions d'euros)

(1) montants totaux payés en N, y compris rappels, en millions d'euros.



Autres risques

Sommaire

2021

- 26 Rentes : effectifs de prestataires
- 26 Prestations servies (rentes / capitaux)

- 26 Prime de naissance

- 27 Effectifs de pensionnés
- 27 Entrées : effectifs et montant moyen
- 27 Sorties : effectifs et montant moyen

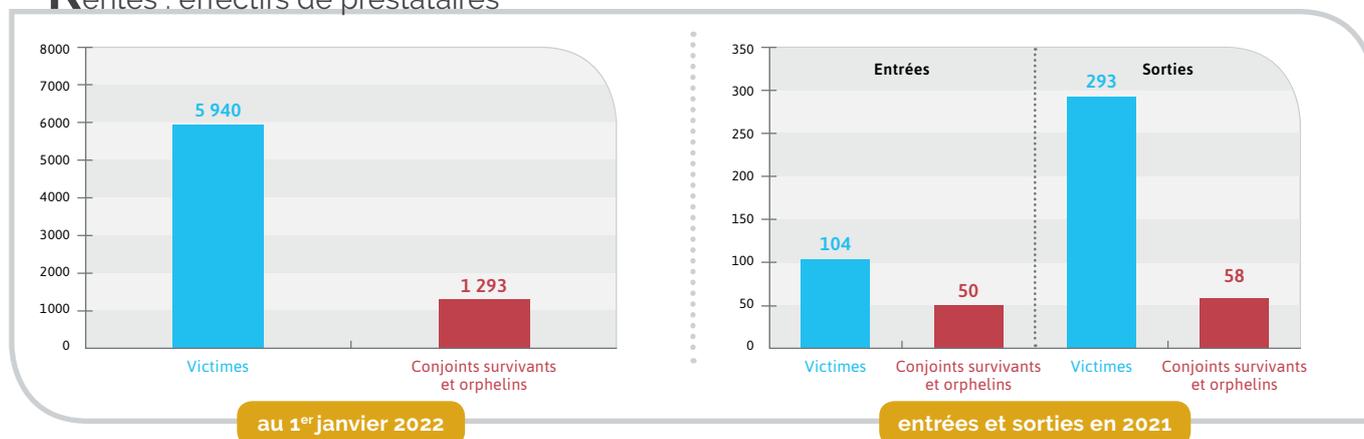
- 28 Prestations servies (rentes / capitaux)

- 28 Effectifs de bénéficiaires
- 28 Prestations servies

Autres risques à propos du risque AT/MP*

* Accidents du Travail et Maladies Professionnelles

Rentes : effectifs de prestataires



Prestations servies

au 1^{er} janvier 2022

Rentes

		Nombre	Montant moyen ⁽¹⁾ mensuel en euros	Âge moyen des prestataires
Rentes AT / MP	Victimes	6 717	322	73,4
	Conjoints survivants et orphelins	3	588	89,3
	Conjoints survivants et orphelins suite AT/MP mortel	1 300	1 620	74,1
Majoration pour faute inexcusable de l'employeur	Victimes	118		
	Conjoints survivants et orphelins	159		
Majoration Tierce-Personne / Prestation Complémentaire pour Recours à Tierce Personne ⁽²⁾	Victimes	9		

en 2021

Capitaux

		Nombre	Montant moyen ⁽¹⁾ en euros
Indemnités en capital	Victimes	124	1 857
Rachats	Victimes	1	1 984
Faute Inexcusable de l'Employeur	Victimes	5	11 609
Préjudices Extra Patrimoniaux	Victimes	14	66 791
Préjudices Extra Patrimoniaux	Conjoints survivants et orphelins	1	43 137

(1) montant y compris FIE, MTP

(2) la PCRTP se substitue à la MTP au 1^{er} mars 2013, avec un droit d'option pour les anciennes MTP

à propos du risque Maladie - Maternité

Prime de naissance

en 2021

Primes de naissance versées

12

Autres risques

à propos du risque Invalidité

Effectifs de pensionnés

au 1^{er} janvier 2022

	Effectifs	%
Invalidités	2 826	
avec compléments	1 994	
avec Majoration Tierce Personne	40	
Répartition par catégorie		
catégorie 1	808	28,59 %
catégorie 2	1 977	69,96 %
catégorie 3	41	1,45 %

51,5 ans
d'âge moyen
des pensionnés

Effectifs et montant moyen

Entrées en 2021

	Effectifs	%	Montants moyens mensuels, échéance du 1 ^{er} janvier 2021 en euros	
Entrées	375		Pension (hors complément)	1 487
avec compléments invalidité	282		Complément	806
Répartition par catégorie				
catégorie 1	142	37,87 %		
catégorie 2	232	61,87 %		
catégorie 3	1	0,27 %		

Effectifs et montant moyen

Sorties en 2021

	Effectifs	%	Montants moyens mensuels, échéance du 1 ^{er} janvier 2020 en euros	
Sorties (décès, mise en inactivité, retour en activité)	300		Pension (hors complément)	1 469
avec compléments invalidité	216		Complément	779
Répartition par catégorie				
catégorie 1	80	26,67 %		
catégorie 2	210	70,00 %		
catégorie 3	10	3,33 %		



Autres risques

à propos du risque Décès

Prestations servies

au 1^{er} janvier 2022

Rentes

Nombre

Rentes 14

en 2021

Capitaux

Nombre

Montant moyen en euros

Âge moyen au décès
des ouvrants droit

Capitaux décès suite à décès pensionné 3 171 7 071 82,4

Capitaux décès suite à décès en activité 101 3 440 51,9

à propos du risque Famille

Effectifs de bénéficiaires

au 31 décembre 2021

Familles bénéficiaires de Prestations Familiales Statutaires (IEG) 5 344

Prestations servies

Nombre de prestations

Nombre de capitaux

au 31 décembre 2021

en 2021

Sursalaire familial / Forfait Familial ⁽¹⁾ /
Indemnité Statutaire Orphelin Total ⁽²⁾

2 668

Aide aux frais d'études

2 598

Prime de mariage / Prime de re-mariage / Prime d'union ⁽³⁾

219

Aide aux frais d'études forfaitaire

160

Indemnité de transport corse

1 260

(1) À compter de janvier 2019, création du Forfait familial. Durant la période transitoire 2019-2028, pas de distinction entre le sursalaire familial et le forfait familial en paie.

(2) À compter de mars 2018, l'Indemnité Statutaire Orphelin Total [ISOT] est cumulée au Sursalaire familial en paie

(3) Les mariages ou les pactes civils de solidarité (PACS) contractés à compter du 1^{er} janvier 2019 donnent droit à une prime d'union.



Historiques Sommaire

2021

- 30** Cotisants
- 31** Salaires
- 32** Cotisations

- 33** Effectifs
- 38** Âges
- 40** Durées
- 42** Montants
- 44** Adossement
- 45** Pensions de coordination régime général

- 46** Risque Accident du Travail / Maladie Professionnelle
- 47** Risque Invalidité
- 48** Risque Décès
- 48** Risque Maladie-Maternité
- 49** Risque Famille



Historiques à propos des cotisants

Effectifs des cotisants

au 1^{er} juillet de l'année



ATTENTION

- > Pour les données antérieures à 2005 : données de la compensation inter-régimes, c'est-à-dire hors cotisants des DOM.
- > À partir de 2005 : données résultant des DADS, y compris les cotisants DOM.
- > À partir de 2018 : données résultant des DSN.



Âge moyen

au 31 décembre de l'année

	Femmes	Hommes	Ensemble
2012	41,7	42,6	42,4
2013	41,6	42,3	42,1
2014	41,6	42,0	41,9
2015	41,7	41,8	41,8
2016	41,5	41,5	41,5
2017	41,8	41,2	41,4
2018	42,2	41,4	41,6
2019	42,6	41,6	41,9
2020	43,0	41,8	42,1
2021	43,3	42,0	42,3



Cotisants

en service actif

	en SA
2012	46,3 %
2013	46,7 %
2014	46,5 %
2015	45,5 %
2016	44,9 %
2017	45,8 %
2018	45,3 %
2019	44,9 %
2020	43,6 %
2021	43,6 %



au 31 décembre de l'année

Effectif moyen*

de l'année

	Actifs	Préretraités ⁽¹⁾
2012	142 251	23 590
2013	144 482	24 597
2014	145 518	25 343
2015	145 644	26 325
2016	143 583	28 792
2017	140 548	30 422
2018	138 706	28 848
2019	137 134	26 078
2020	135 944	23 102
2021	135 427	19 989



* Effectif moyen =
(Effectif 1/1/n + effectif 1/1/n+1) / 2

(1) préretraités au sens des conventions financières d'adossment signées avec les régimes de droit commun. C'est-à-dire les retraités des IEG n'ayant pas encore atteint les conditions du taux plein au régime général.

Historiques cotisants à propos des salaires

Masse salariale totale*

de l'année

Assiette	T1 ou TA	T2	TB	TC	Totale
2012	5 686 054 494	676 615 159	1 872 730 969	62 078 379	8 311 248 487
2013	5 892 273 721	679 815 839	1 968 264 427	66 154 322	8 618 659 237
2014	6 040 506 373	673 924 536	2 050 105 627	66 255 403	8 844 499 423
2015	6 160 337 816	671 225 839	2 101 093 771	62 840 469	9 010 681 180
2016	6 232 825 325	663 617 698	2 235 480 426	73 783 788	9 221 442 323
2017	6 299 903 690	663 744 202	2 289 466 193	79 152 251	9 351 009 241
2018	6 256 226 879	679 485 158	2 293 731 093	71 319 144	9 323 209 188
À compter du 1 ^{er} Janvier 2019, les 2 régimes de retraite complémentaire AGIRC et ARRCO ont fusionné pour créer un régime unique : Agirc-Arrco					
2019	6 213 436 031	2 946 981 948			9 177 502 988
2020	6 145 307 279	2 869 336 299			9 030 408 539
2021	6 010 372 293	2 837 001 834			8 857 242 615

sources DSN et DADS

P = plafond de la sécurité sociale de l'année considérée

T 1 = tranche 1 = 0 à P

T 2 = tranche 2 = P à 3 P

T A = tranche A = 0 à P

T B = tranche B = P à 4 P

T C = tranche C = 4 P à 8 P

ARRCO

AGIRC

T1 ou TA = Tranche 1 ou tranche A = 0 à P (resp. AGIRC-ARRCO, CNAV)

T2 = Tranche 2 = P à 8 P (AGIRC-ARRCO)

* Masse salariale totale - en euros - comprenant les actifs et les pré-retraités.

Assiette régime spécial

masse salariale des actifs*

de l'année

2012	5 717 836 681
2013	5 870 905 356
2014	5 958 584 397
2015	6 014 190 220
2016	6 054 362 534
2017	5 899 001 463
2018	5 870 742 524
2019	5 884 051 483
2020	5 889 118 632
2021	5 919 301 733

sources DSN et DARS

* Masse salariale des actifs, hors primes - en euros.

Historiques cotisants à propos des cotisations

Taux de cotisations salariales et patronales

de l'année

Taux définitifs	Régimes de droit commun		Régime spécial
	Salarial	Patronal	Patronal
2012	12,13 %	25,15 %	4,41 %
2013	12,13 %	25,72 %	4,78 %
2014	12,33 %	26,67 %	5,14 %
2015	12,43 %	27,37 %	5,49 %
2016	12,48 %	28,24 %	5,77 %
2017	12,63 %	29,90 %	6,69 %
2018	12,68 %	29,97 %	6,89 %
2019	12,73 %	30,42 %	6,28 %
2020	12,78 %	29,70 %	6,13 %
Taux *	Régimes de droit commun		Régime spécial
	Salarial	Patronal	Patronal
du 1 ^{er} janvier 2021 au 30 avril 2022	12,78 %	29,70 %	5,62 %



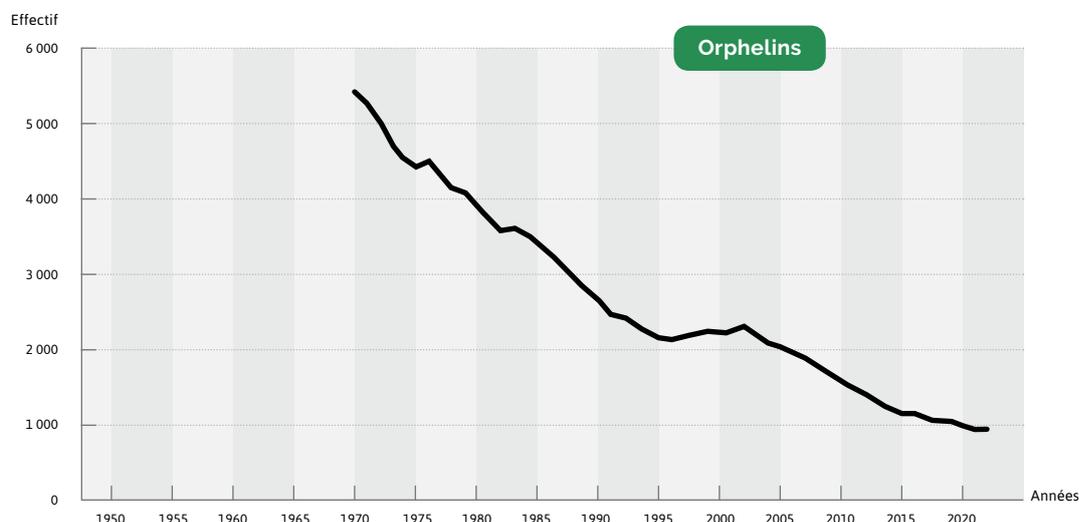
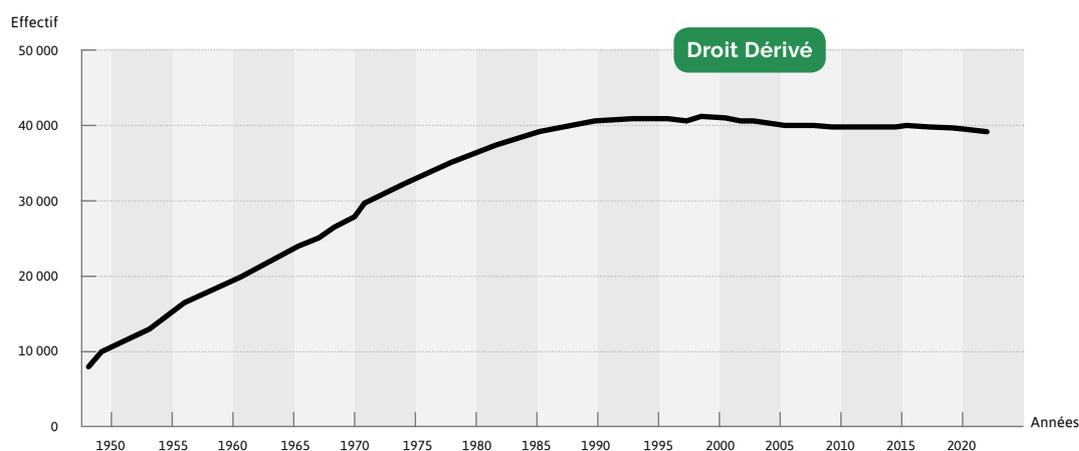
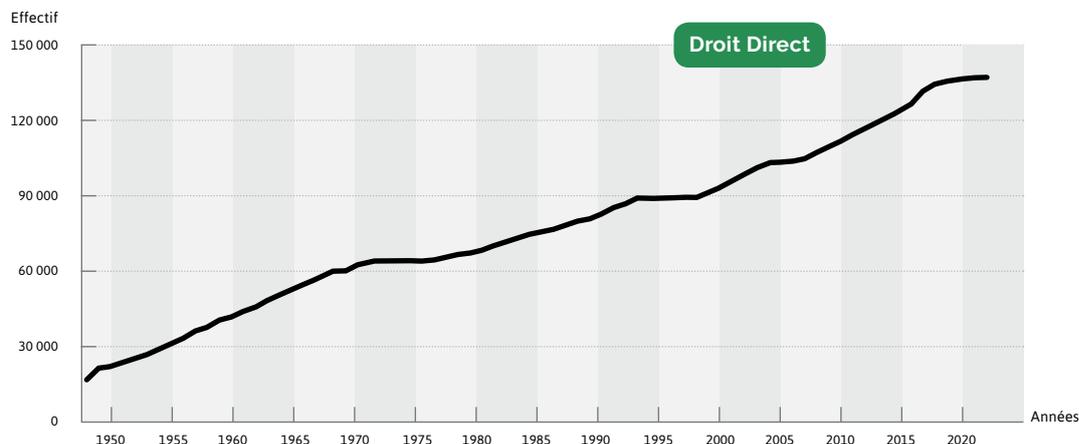
* Les modalités de détermination des taux de cotisation patronaux ont été modifiées dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations au 1^{er} janvier 2022.

source : Rapport Comptable et Financier

Historiques vieillesse à propos des effectifs

Pensionnés par nature de droit

au 1^{er} janvier de l'année

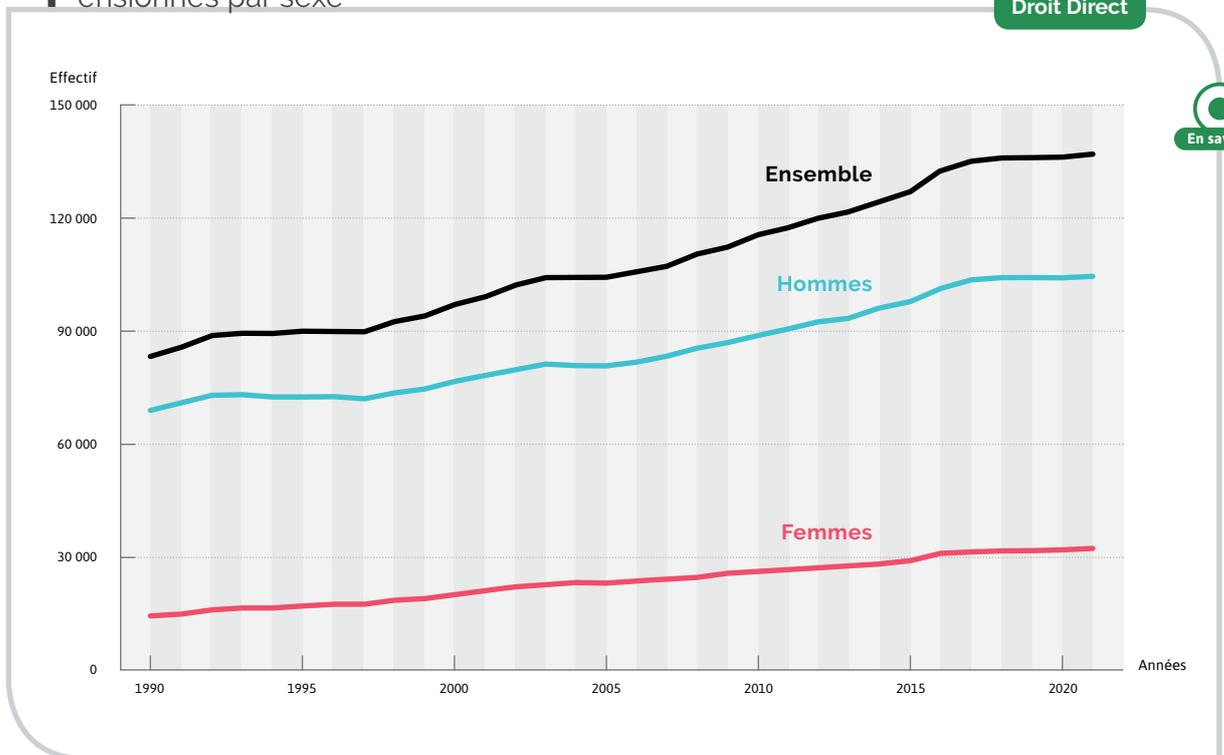




Historiques vieillesse à propos des effectifs

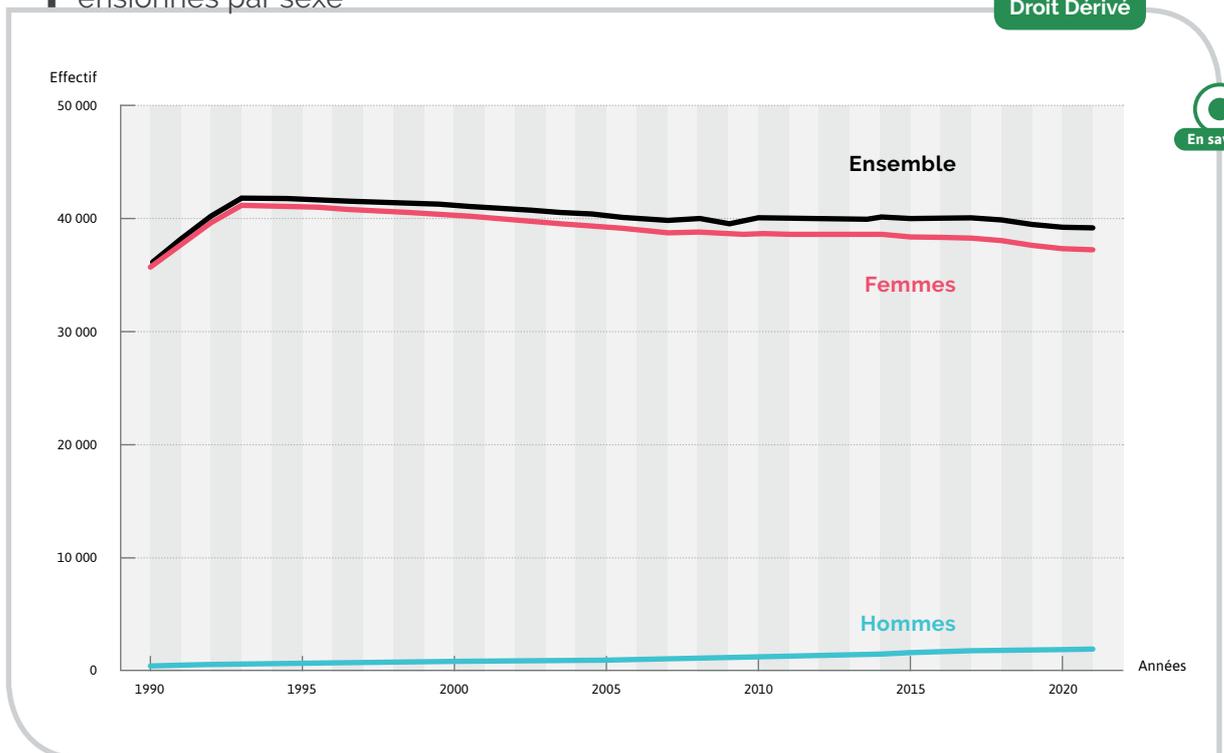
Pensionnés par sexe

Droit Direct

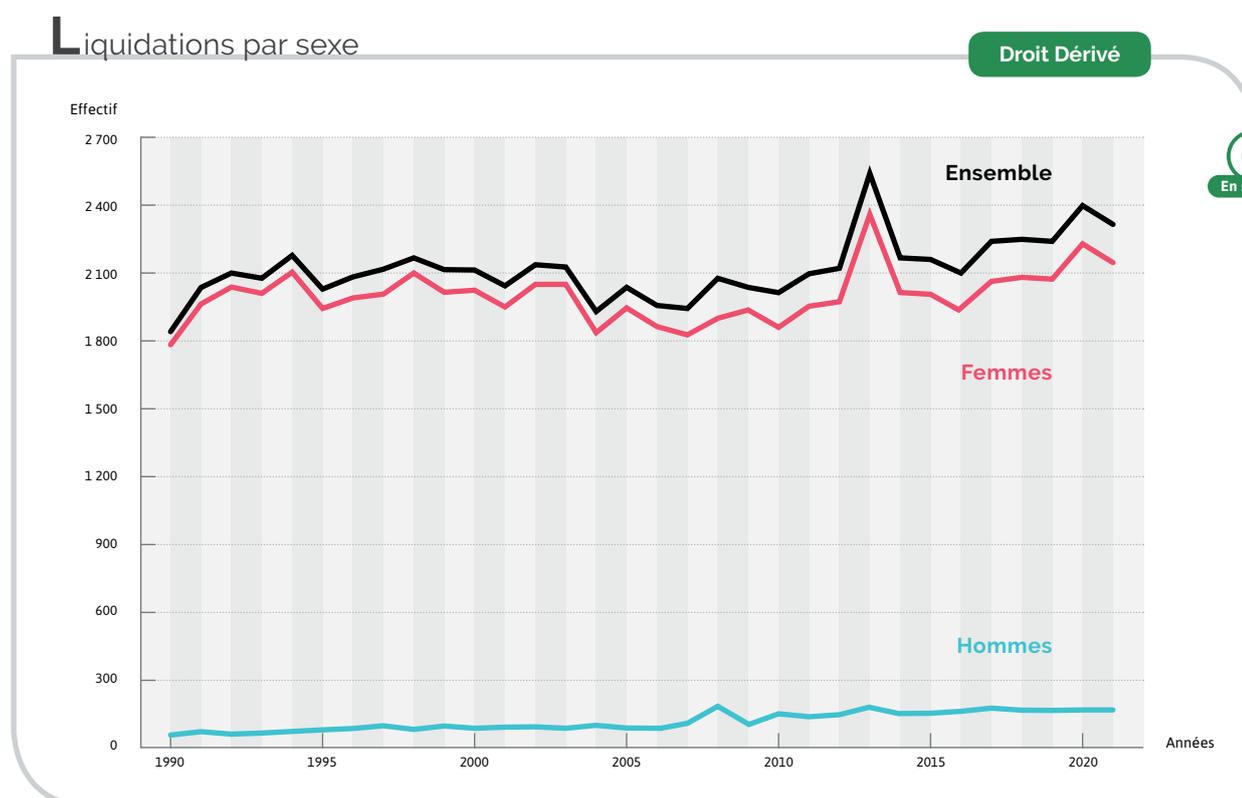
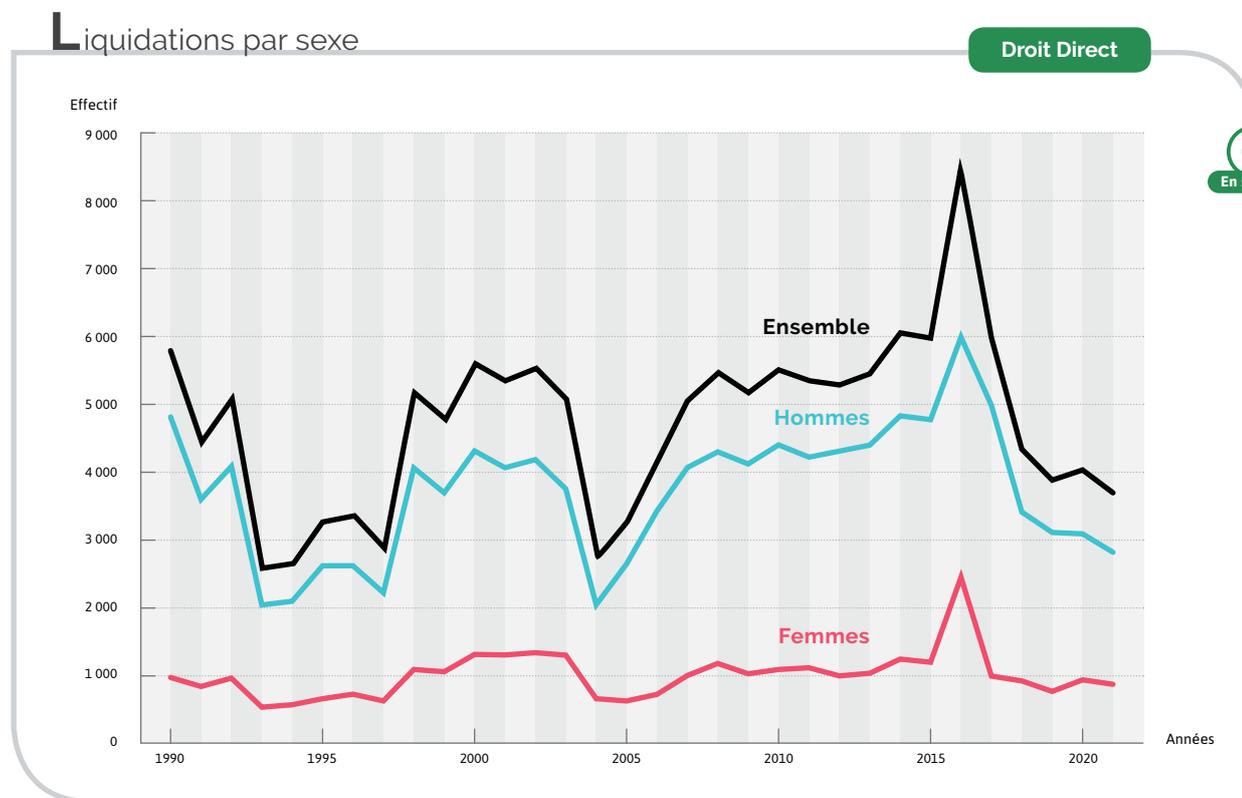


Pensionnés par sexe

Droit Dérivé

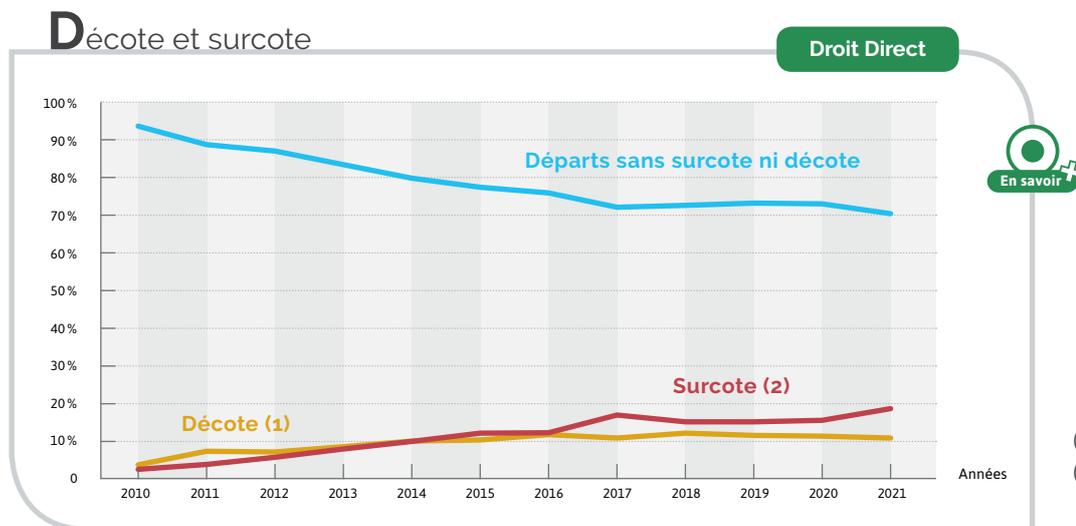
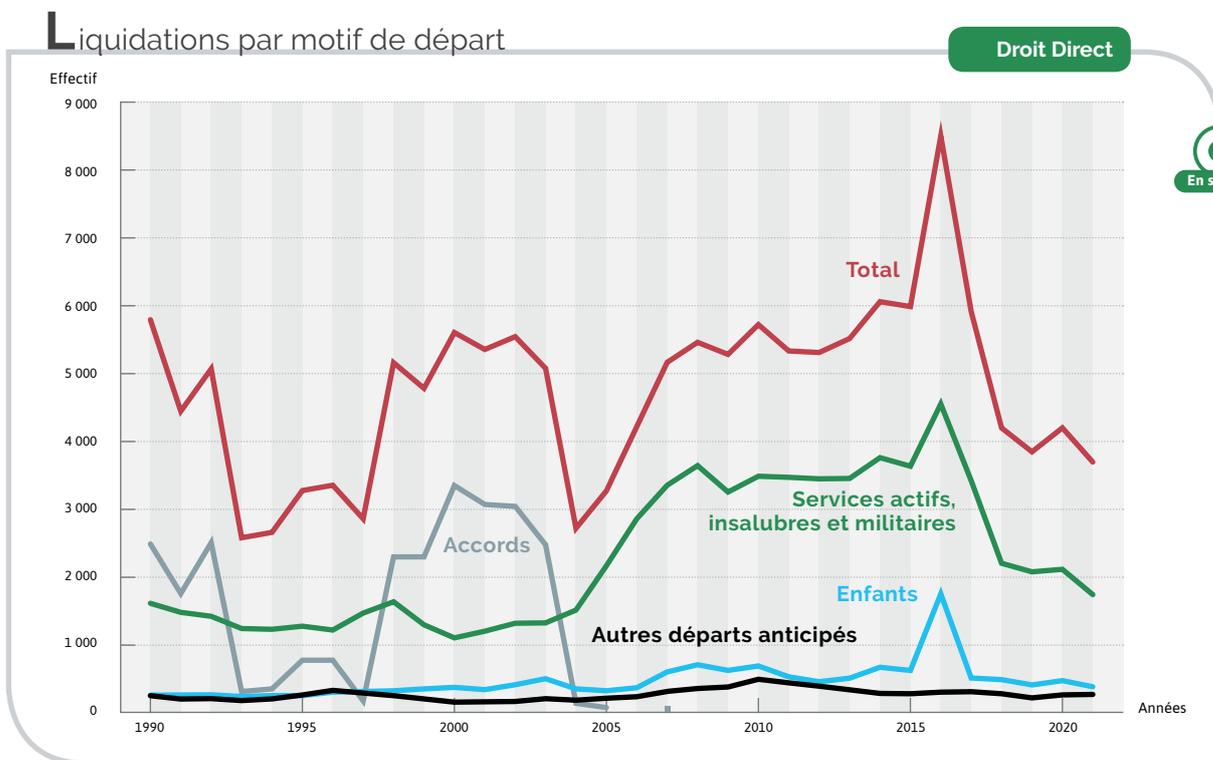


Historiques vieillesse à propos des effectifs





Historiques vieillesse à propos des effectifs

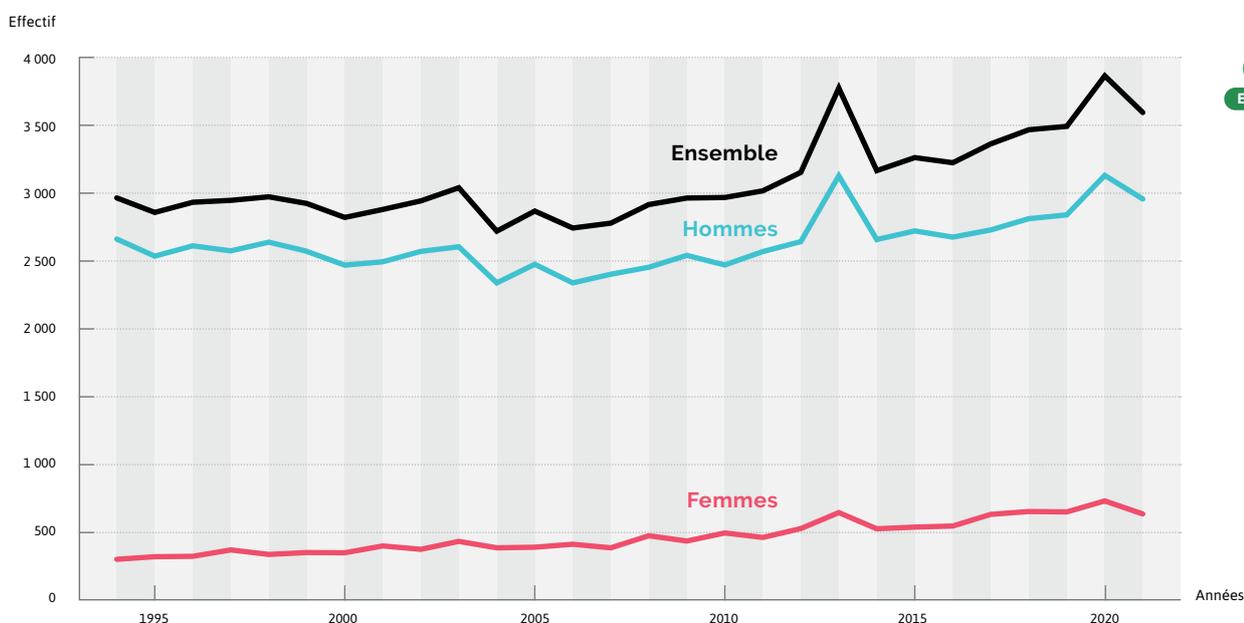


(1) à compter du 1^{er} juillet 2010.
(2) à compter du 1^{er} juillet 2008.

Historiques vieillesse à propos des effectifs

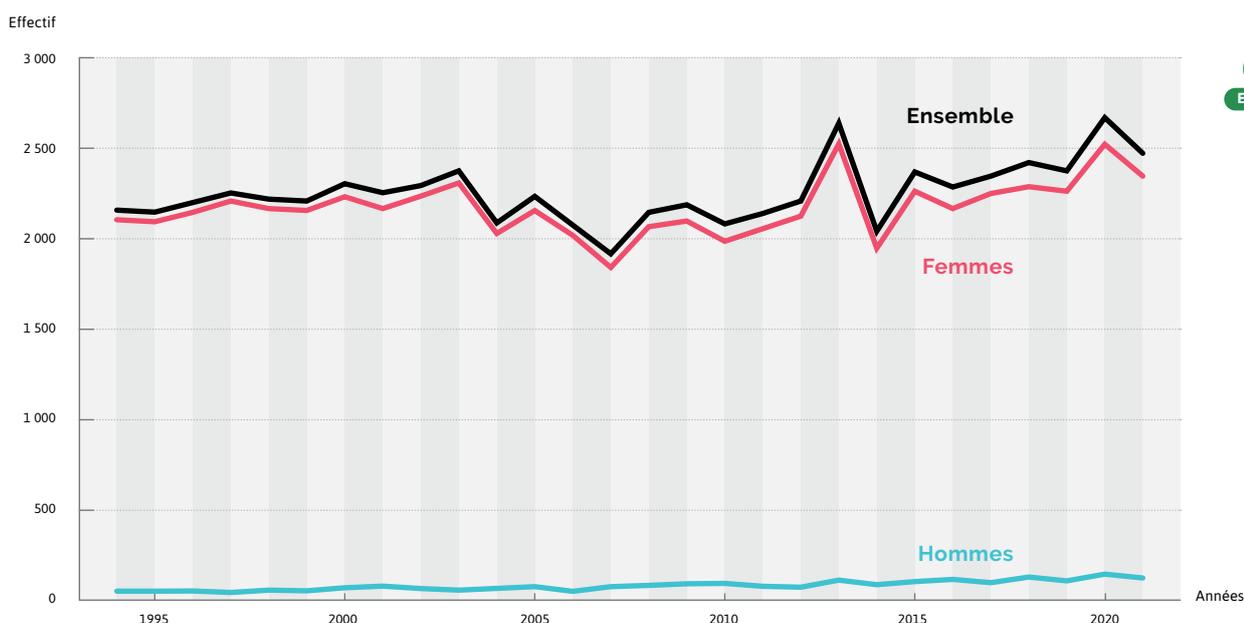
Décès par sexe*

Droit Direct



Décès par sexe*

Droit Dérivé



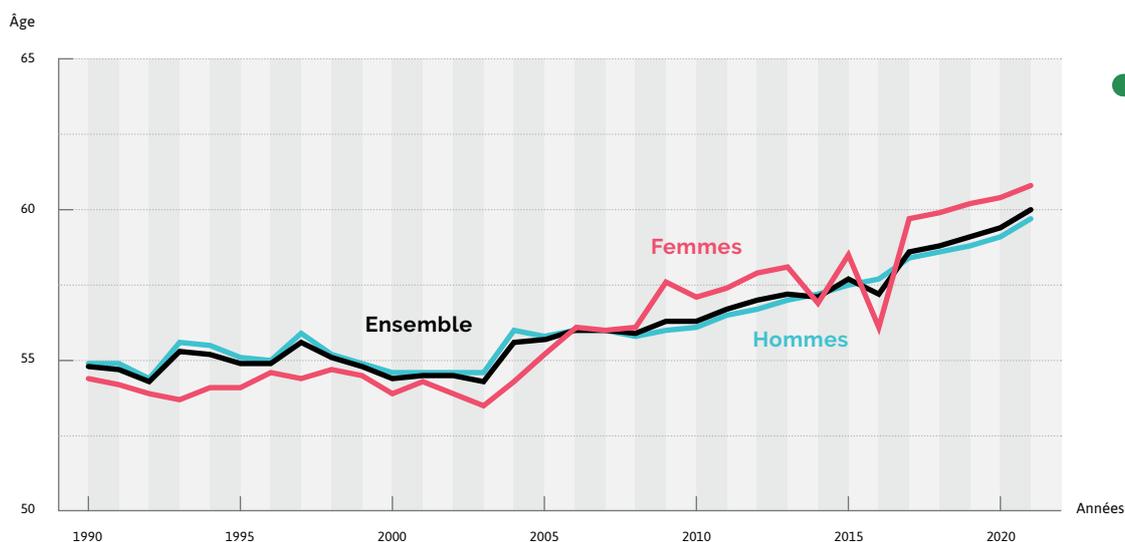
* Augmentation conjoncturelle des décès en 2013 suite à la mensualisation des pensions (décès de novembre et décembre 2013 inclus en 2013).



Historiques vieillesse à propos des âges

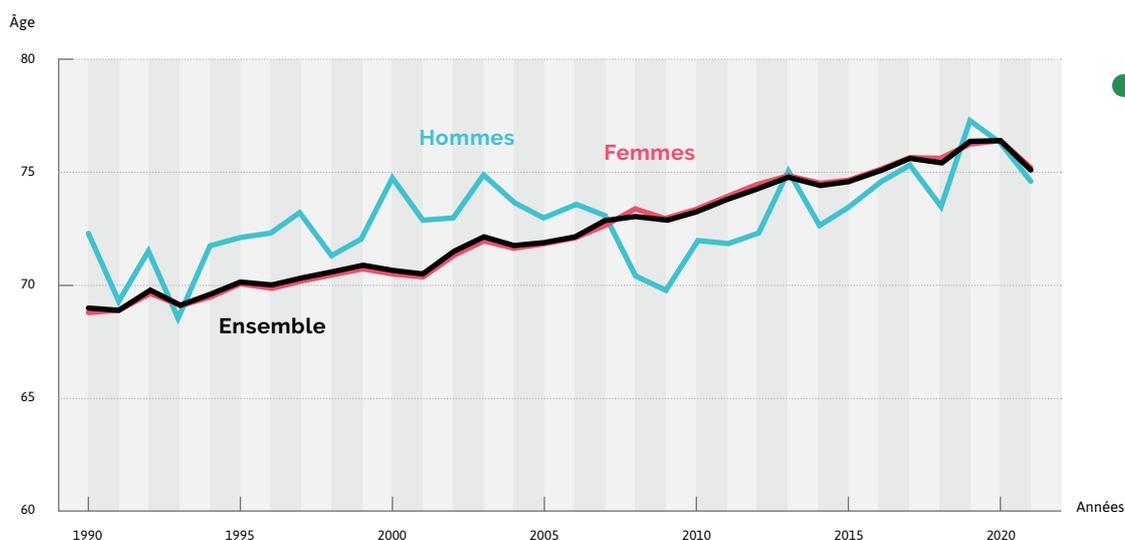
Liquidations : âge moyen par sexe

Droit Direct



Liquidations : âge moyen par sexe

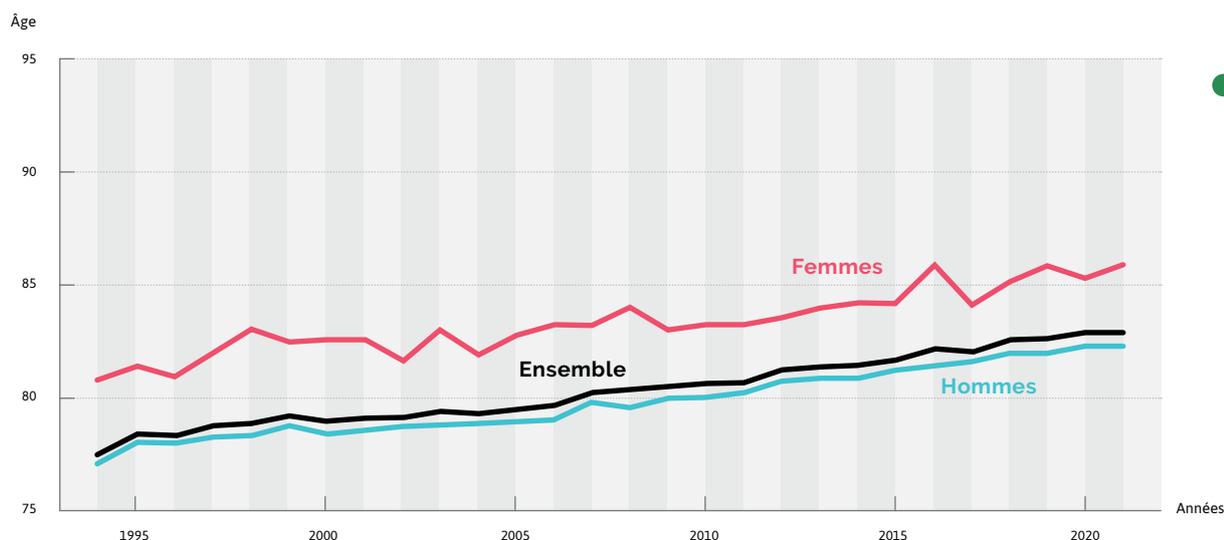
Droit Dérivé



Historiques vieillesse à propos des âges

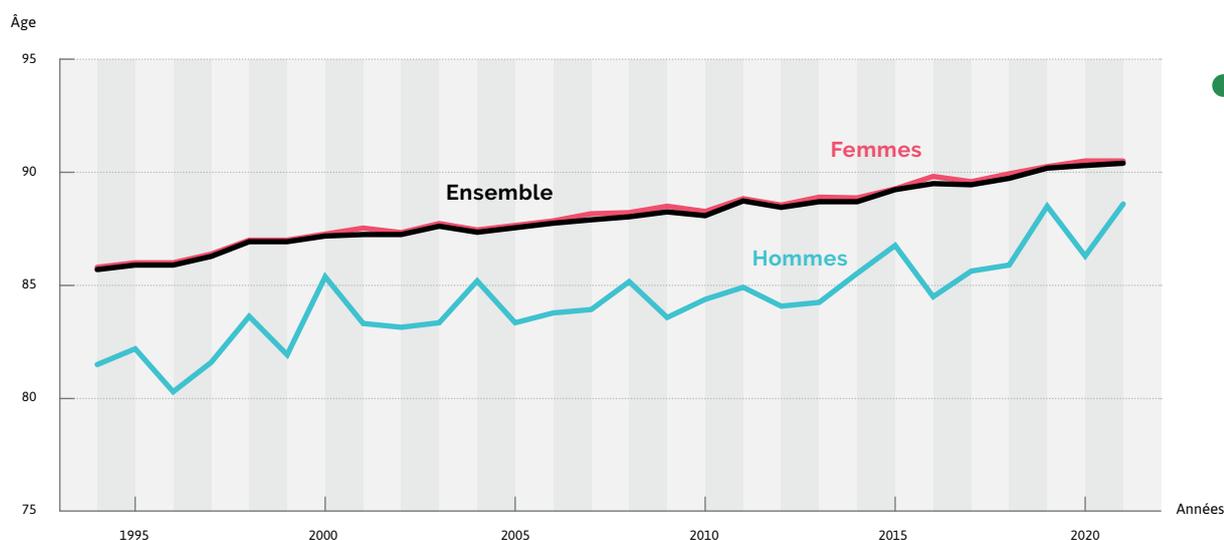
Décès : âge moyen par sexe

Droit Direct



Décès : âge moyen par sexe

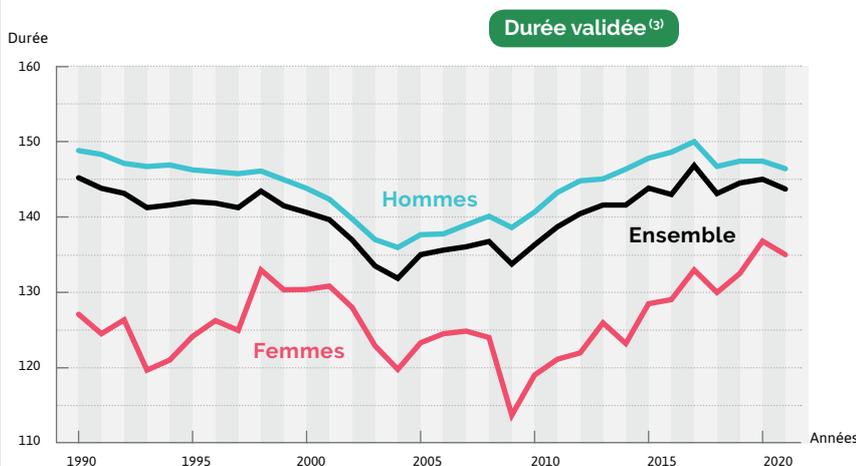
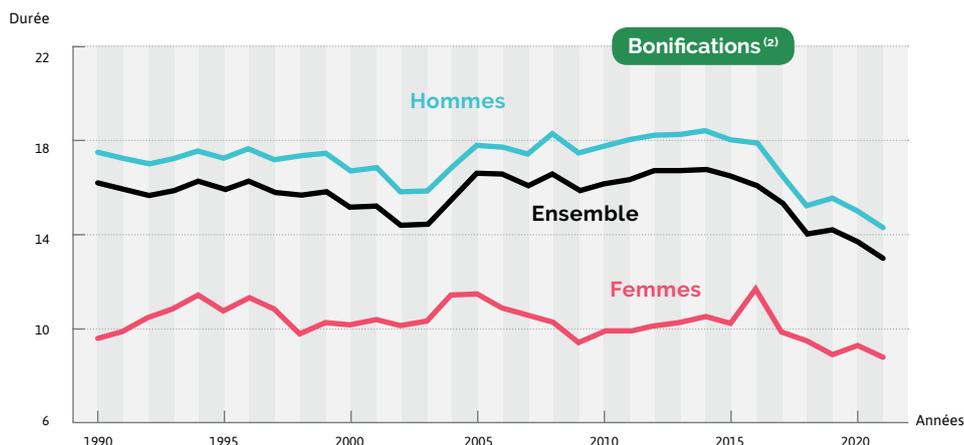
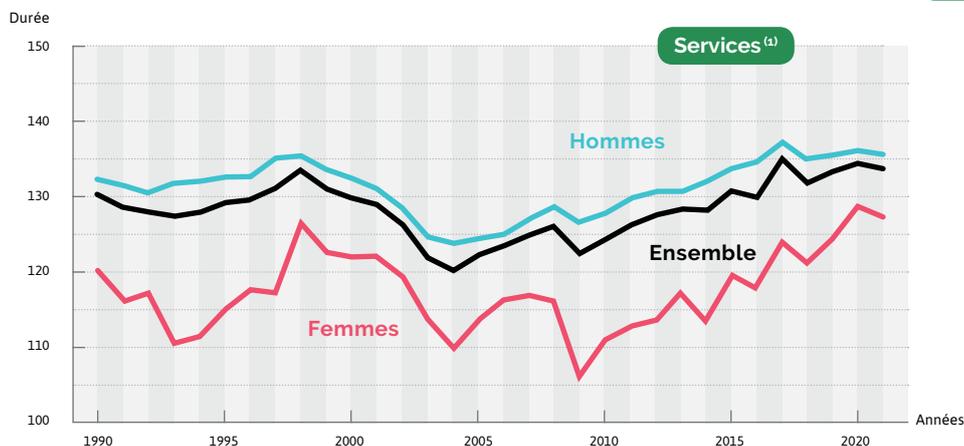
Droit Dérivé



Historiques vieillesse à propos des durées

Liquidations : durée moyenne par sexe, en trimestres

Droit Direct



Trimestres validés IEG⁽³⁾

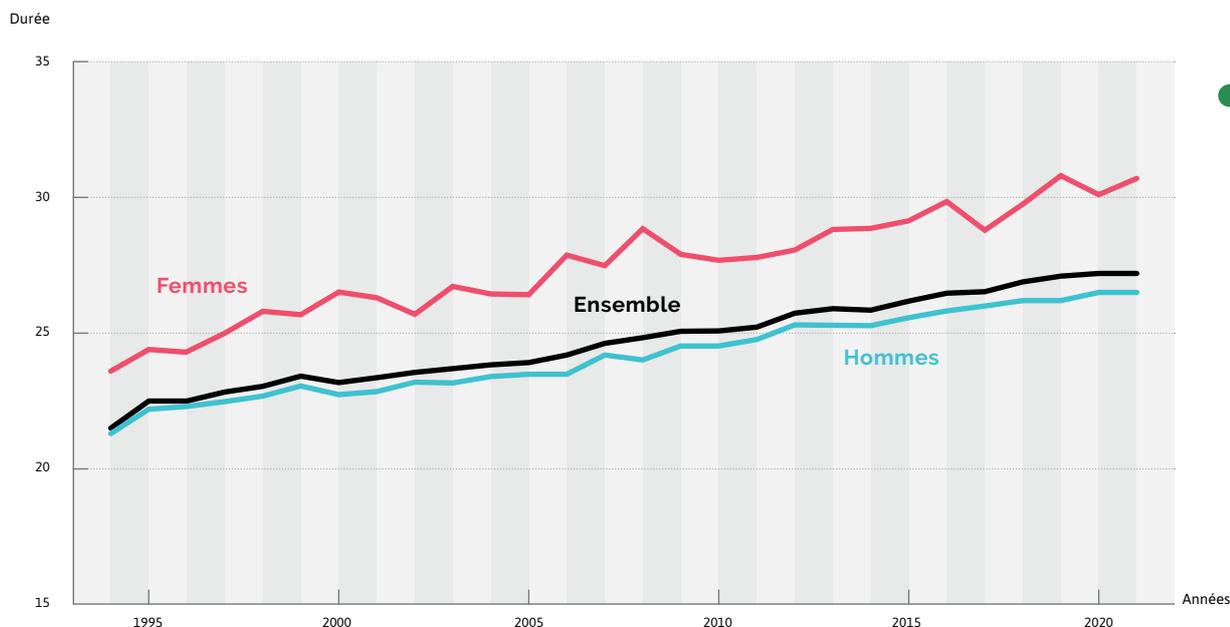
Année	Femmes	Hommes	Ensemble
2009	113,5	138,6	133,6
2010	119,2	140,7	136,4
2011	121,3	143,2	138,6
2012	122,2	144,7	140,4
2013	126,2	145,0	141,4
2014	123,1	146,3	141,5
2015	128,6	147,8	144,0
2016	129,1	148,7	143,0
2017	133,0	149,8	147,0
2018	129,8	146,7	143,1
2019	132,5	147,5	144,5
2020	136,9	147,5	145,0
2021	135,0	146,4	143,7

(1) Services = sédentaires, actifs, insalubres, militaires, invalidité.
 (2) Bonifications = enfants, actifs, militaires, insalubres.
 (3) Limitation des services et bonifications à durée requise IEG pour le pourcentage maximum de pension égal à 75% dans les IEG, et à 80% pour les campagnes militaires.

Historiques vieillesse à propos des durées

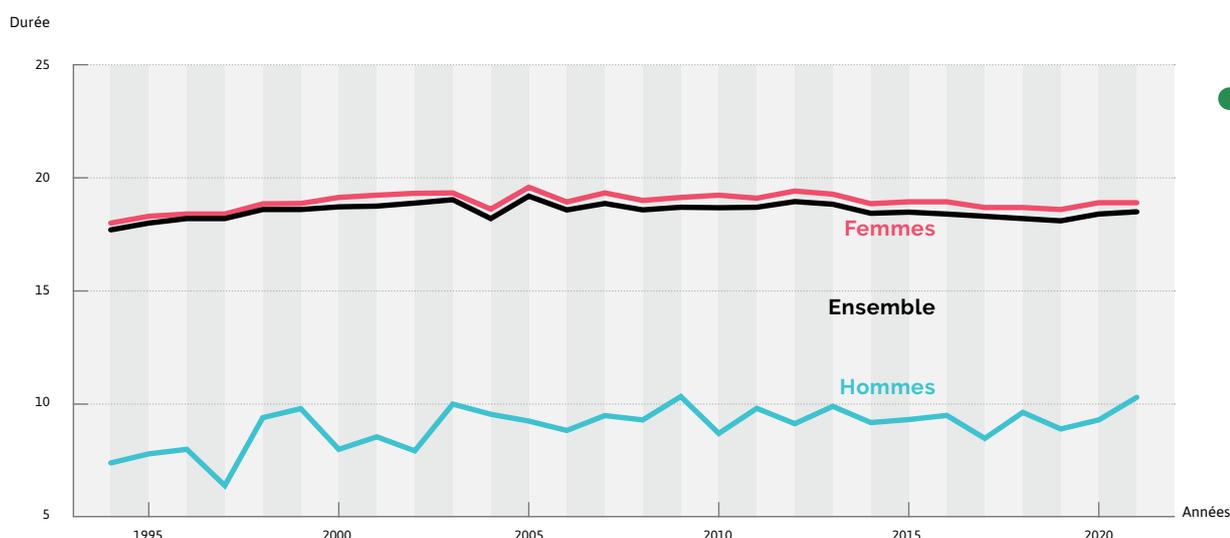
Décès : durée moyenne de versement par sexe, en années

Droit Direct



Décès : durée moyenne de versement par sexe, en années

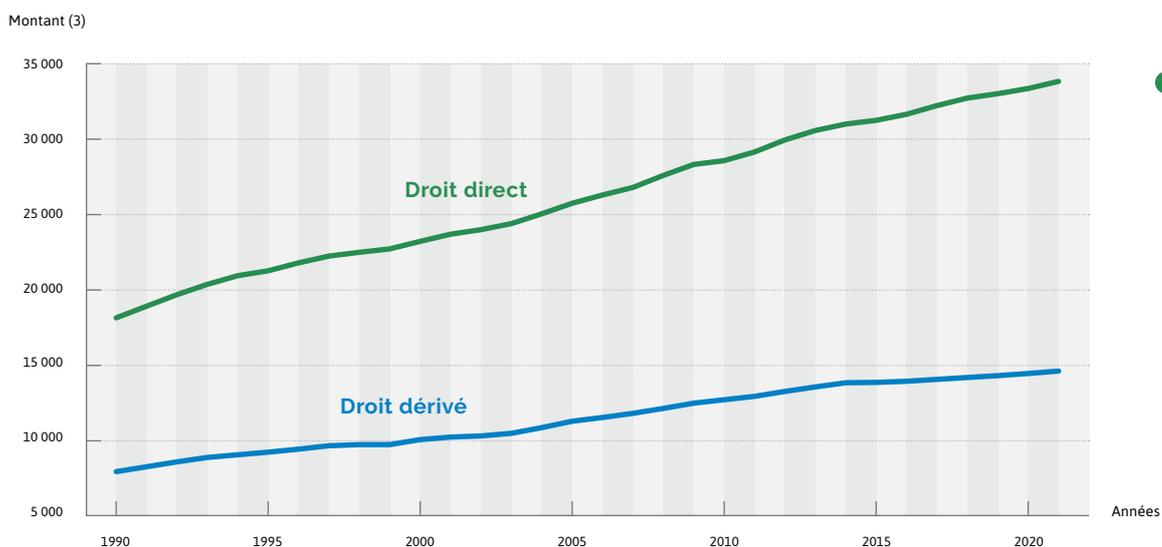
Droit Dérivé





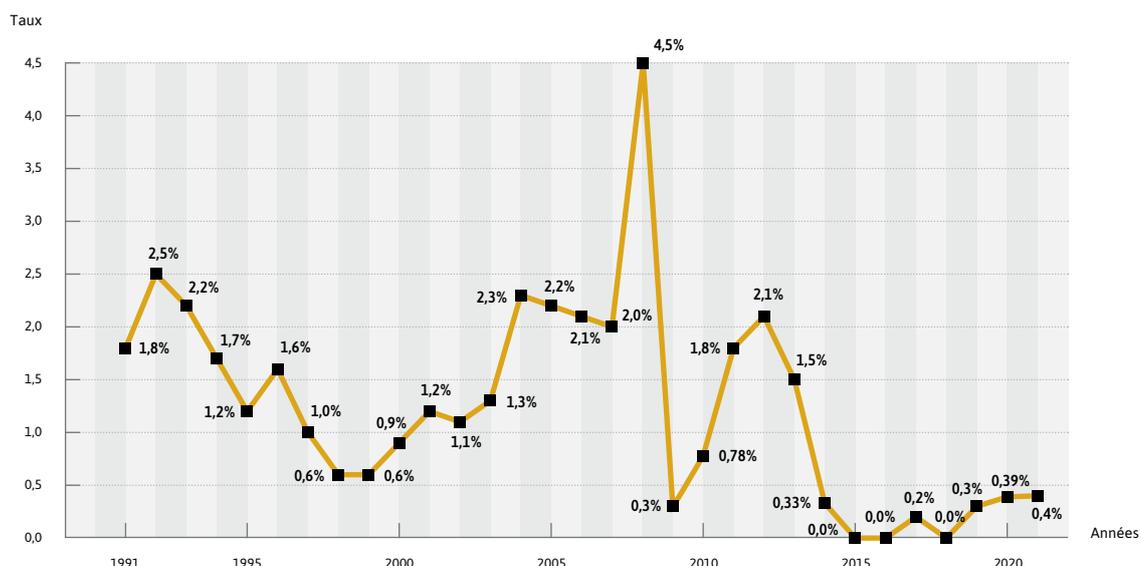
Historiques vieillesse à propos des montants

Pension ⁽¹⁾ annuelle moyenne ⁽²⁾



- (1) Pension annuelle moyenne brute, y compris majoration enfants, en euros.
- (2) Moyenne = (pension au 1/1/n annualisée + pension au 1/1/n+1 annualisée) / 2.
- (3) En euros courants.

Taux de revalorisation des pensions*



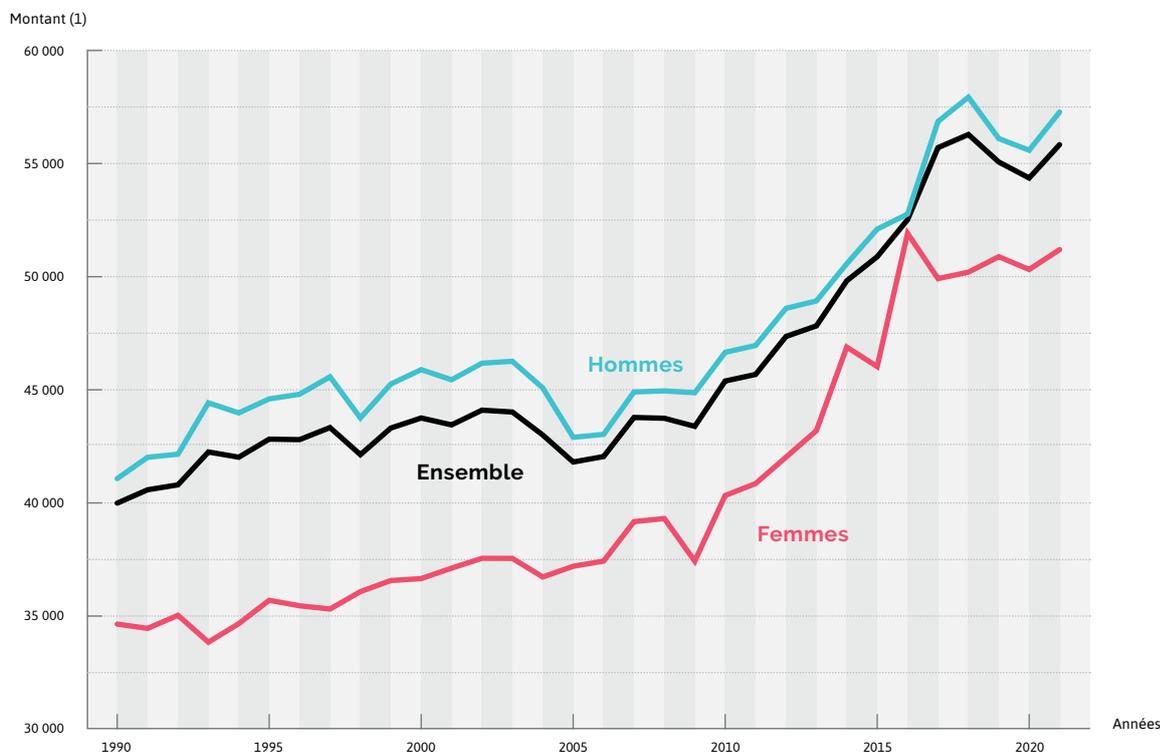
Jusqu'à 2008, les pensions étaient revalorisées selon le SNB. Entre 2009 et 2013, les pensions étaient revalorisées au 1^{er} avril de chaque année, en fonction de l'évolution des prix à la consommation, hors tabac. Entre 2014 et 2018, les pensions étaient revalorisées au 1^{er} octobre. Depuis 2019, les pensions sont revalorisées au 1^{er} janvier. Toutes les valeurs indiquées sont en moyenne annuelle.

* Suite à l'application de la revalorisation différenciée au 1^{er} janvier 2020 (cf. article 81 de la LFSS 2020), le taux de revalorisation moyen est de 0,71% pour les droits dérivés et de 0,35% pour les droits directs en 2020.

Historiques vieillesse à propos des montants

Liquidations : salaire annuel moyen liquidable par sexe

Droit Direct

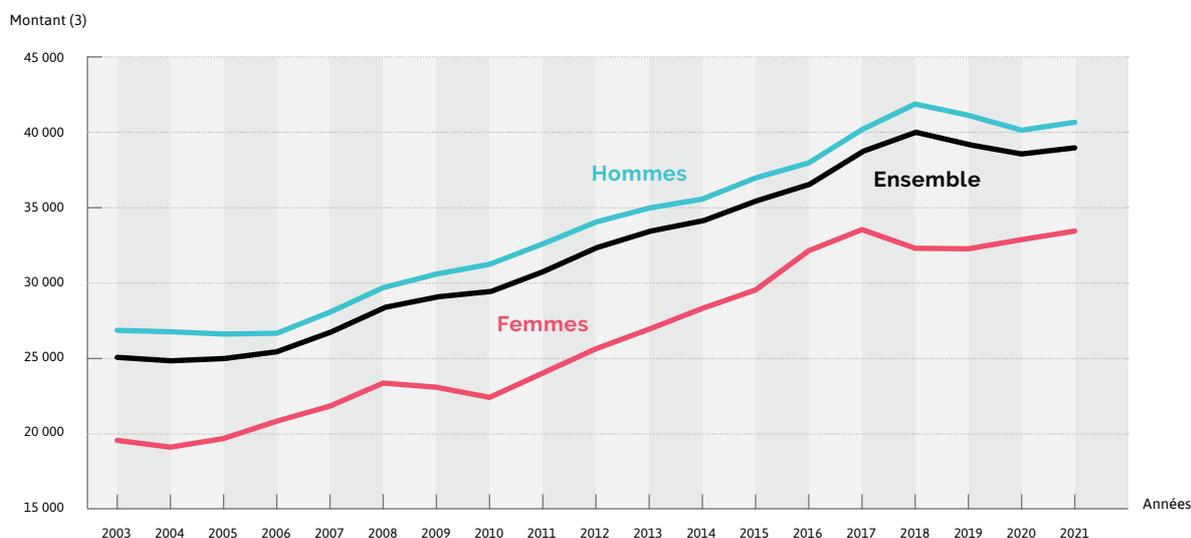


(1) En Salaire national de base moyen 2021.



Liquidations : pension⁽¹⁾ annuelle moyenne⁽²⁾ par sexe

Droit Direct



(1) Montant brut annuel, en euros, de la pension vieillesse statutaire, y compris majorations enfants.

(2) Moyenne = (pension au 1/1/n annualisée + pension au 1/1/n+1 annualisée) / 2.

(3) En euros courants.





Historiques vieillesse à propos de l'adossement

E

Effectifs de retraités adossés, par régime

au 31 décembre de l'année

	au 31/12/2018		au 31/12/2019		au 31/12/2020		au 31/12/2021	
	Droit Direct	Droit Dérivé						
CNAV	102 911	16 401	106 313	15 152	109 258	13 887	112 880	12 726
ARRCO	102 794	38 204	-	-	-	-	-	-
AGIRC	27 553	8 065	-	-	-	-	-	-
AGIRC-ARRCO	-	-	106 278	38 282	109 074	38 010	112 752	38 133

La baisse du nombre de droits dérivés CNAV s'explique par l'absence de flux de liquidations post-adossement.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les 2 régimes de retraite complémentaire AGIRC et ARRCO ont fusionné pour créer un régime unique : Agirc-Arrco

E

Effectifs de préretraités*

au 31 décembre de l'année

	au 31/12/2018		au 31/12/2019		au 31/12/2020		au 31/12/2021	
Préretraités	27 750		24 698		21 900		18 355	
dont cadres	8 822	32 %	-	-	-	-	-	-
non cadres	18 928		-	-	-	-	-	-

* Préretraités au sens des conventions financières d'adossement signées avec les régimes de droit commun, c'est-à-dire les retraités des IEG n'ayant pas encore atteint les conditions du taux plein au régime général.

L

Liquidations* de pensions adossées, par régime

dans l'année

	2018		2019		2020		2021	
	Droit Direct	Droit Dérivé						
CNAV	6 448		6 705		6 522		6 946	
ARRCO	6 435	2 283	-	-	-	-	-	-
AGIRC	2 035	615	-	-	-	-	-	-
AGIRC-ARRCO	-	-	6 677	2 240	6 355	2 242	6 853	2 271

* Liquidations de l'année, y compris liquidations rétroactives enregistrées au 9 mars 2022.

Les liquidations de droits directs avec entrée en jouissance 2019 sont systématiquement AGIRC-ARRCO.

Les réversions d'agents retraités avant le 1^{er} janvier 2019 continuent d'être liquidées avec les anciens régimes.

D

Décès de retraités adossés, par régime

dans l'année

	2018		2019		2020		2021	
	Droit Direct	Droit Dérivé						
CNAV	3 287	1 340	3 323	1 256	3 717	1 326	3 484	1 169
ARRCO	3 278	2 337	-	-	-	-	-	-
AGIRC	807	444	-	-	-	-	-	-
AGIRC-ARRCO	-	-	3 307	2 339	3 706	2 613	3 483	2 470

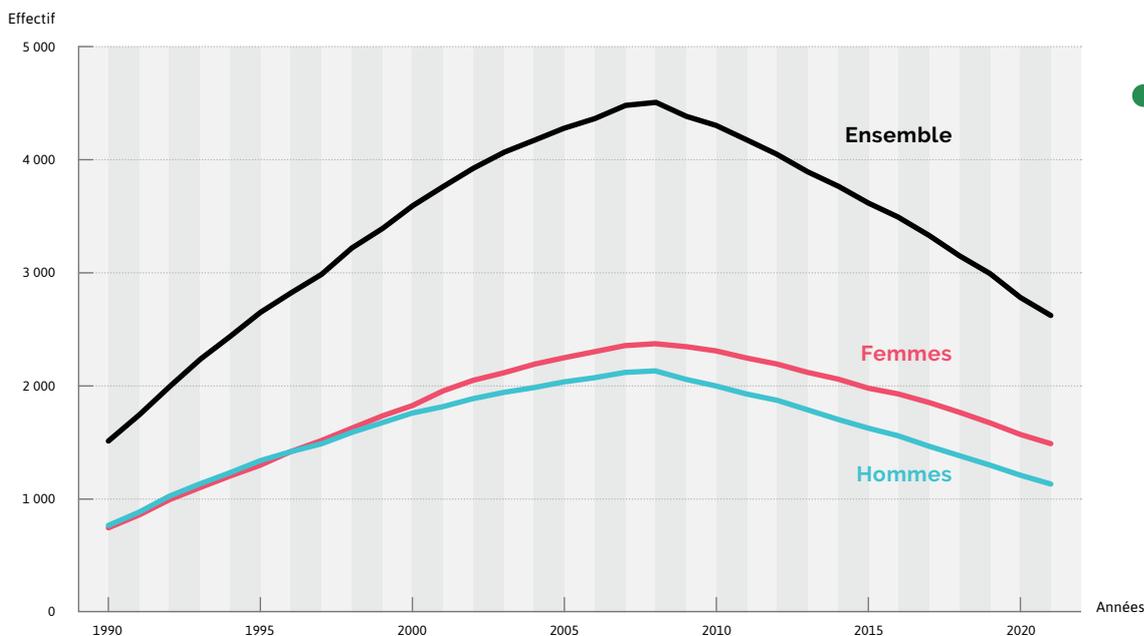
Décès n, y compris ceux traités en n+1 au titre de n

Historiques vieillesse

à propos des Pensions de coordination régime général

Effectifs* pensionnés par sexe

Droit Direct - au 31 décembre de l'année

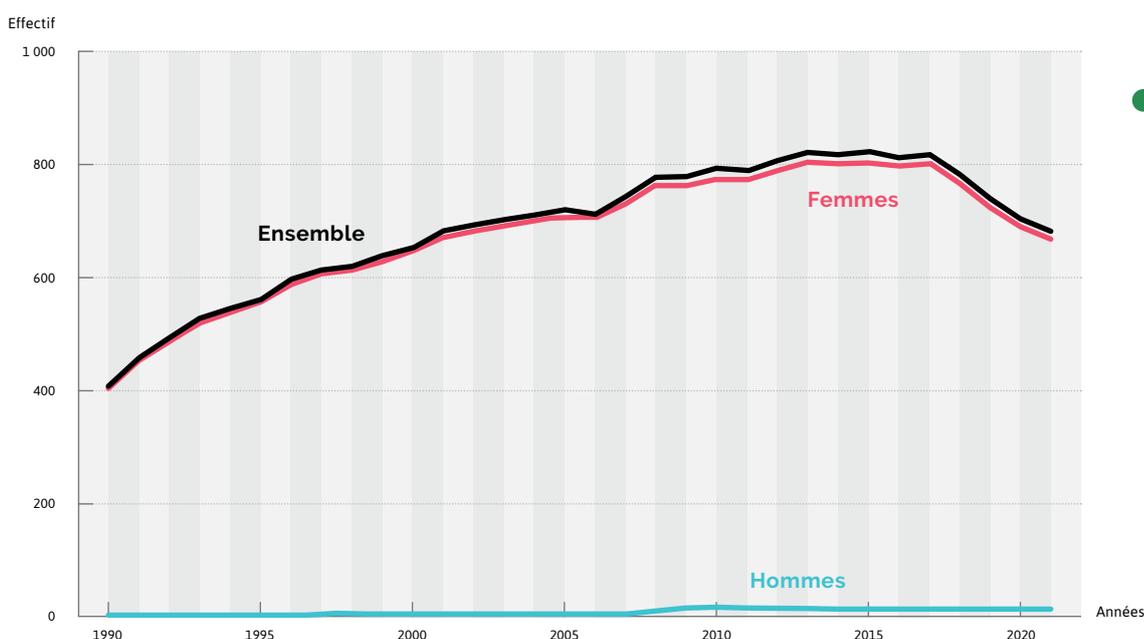


*Effectifs y compris les prestations valorisées à zéro en paie.



Effectifs* pensionnés par sexe

Droit Dérivé - au 31 décembre de l'année



*Effectifs y compris les prestations valorisées à zéro en paie.

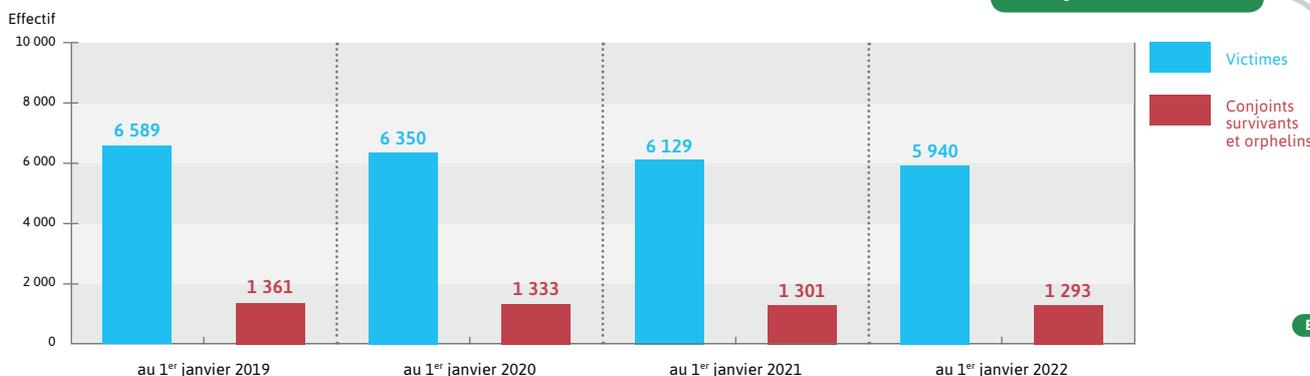


Historiques autres risques à propos de risque AT/MP*

* Accidents du Travail et Maladies Professionnelles

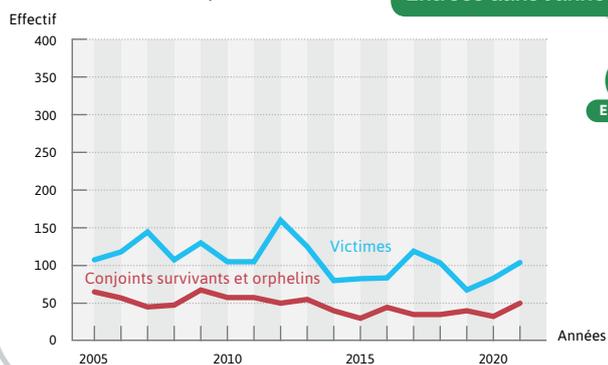
Rentes : Effectifs de prestataires

au 1^{er} janvier de l'année



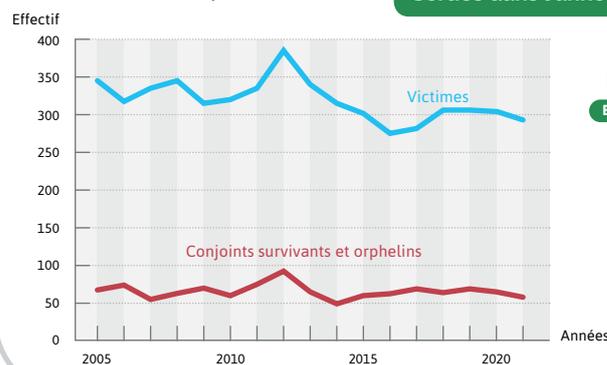
Effectifs de prestataires

Entrées dans l'année



Effectifs de prestataires

Sorties dans l'année



Prestations servies

Rentes

au 1^{er} janvier de l'année

	Nombre				Montant moyen, en euros mensuel				Âge moyen des prestataires			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Rentes AT / MP												
Victimes	7 532	7 236	6 964	6 717	377	382	387	322	71,9	73,1	73,3	73,4
Conjoints survivants et orphelins	82	70	61	3	176	190	202	588	87,5	88,7	89,3	89,3
Conjoints survivants et orphelins suite AT/MP mortel	1 292	1 274	1 251	1 300	1 821	1 830	1 854	1 620	71,4	72,3	72,7	74,1
Majoration pour faute inexcusable de l'employeur												
Victimes	114	119	117	118								
Conjoints survivants et orphelins	145	158	153	159								
Majoration Tierce-Personne / Prestation Complémentaire pour Recours à Tierce Personne												
Victimes	9	7	9	9								
Capitaux dans l'année												
Indemnités en capital	Victimes	151	125	124	1 676	1 812	1 857					
Rachats	Victimes	2	1	1	986	14 603	1 984					
Faute Inexcusable de l'Employeur	Victimes	15	9	5	11 670	6 730	11 609					
Préjudices Extra Patrimoniaux												
Victimes		22	14	14	92 042	82 050	66 791					
Conjoints survivants et orphelins		2	-	1	30 000	-	43 137					



Historiques autres risques à propos du risque Invalidité

2021

Effectifs pensionnés par prestation

au 31 décembre de l'année

	2018	2019	2020	2021
Nombre total d'invalidité	2 353	2 679	2 751	2 826
avec complément	1 569	1 861	1 933	1 994
avec Majoration Tierce Personne	49	48	41	40
Répartition par catégorie				
catégorie 1	760	797	793	808
catégorie 2	1 541	1 830	1 912	1 977
catégorie 3	52	52	46	41



Effectifs et montant moyen

Entrées et sorties dans l'année

Effectif dans l'année

Montants moyens, en euros
au 1^{er} janvier de l'année

mensuel

	Effectif dans l'année				Montants moyens, en euros au 1 ^{er} janvier de l'année			
	2018	2019	2020	2021	mensuel			
Entrées	493	534	408	375	1 436	1 453	1 462	1 487
avec complément d'invalidité	360	397	272	282	777	774	794	806
Répartition par catégorie								
catégorie 1	131	134	132	142				
catégorie 2	359	392	273	232				
catégorie 3	3	8	3	1				
Sorties (décès, mise en inactivité, retour en activité)	247	208	336	300	1 405	1 481	1 542	1 469
avec complément d'invalidité	173	158	265	216	739	772	808	779
Répartition par catégorie								
catégorie 1	72	48	68	80				
catégorie 2	170	151	257	210				
catégorie 3	5	9	11	10				



Historiques autres risques à propos de risque Décès

Prestations servies

	Nombre				Montant moyen (en euros)				Âge moyen au décès des ouvriers droit			
	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Rentes au 31 décembre de l'année												
Victimes	23	21	15	14								
Capitaux décès dans l'année												
Suite à décès pensionné	3 029	3 080	3 388	3 171	6 994	7 037	7 080	7 071	82,0	82,2	82,4	82,4
Suite à décès en activité	131	82	85	101	3 281	3 458	3 264	3 440	49,9	52,5	51,9	51,9



à propos du **risque Maladie - Maternité**

Prime de naissance

	2018	2019	2020	2021
Primes de naissance versées	26	18	20	12

dans l'année



Historiques autres risques à propos du risque Famille

Effectif des bénéficiaires

au 31 décembre de l'année

	2018	2019	2020	2021
Prestations familiales statutaires (IEG)	6 227	5 967	5 672	5 344



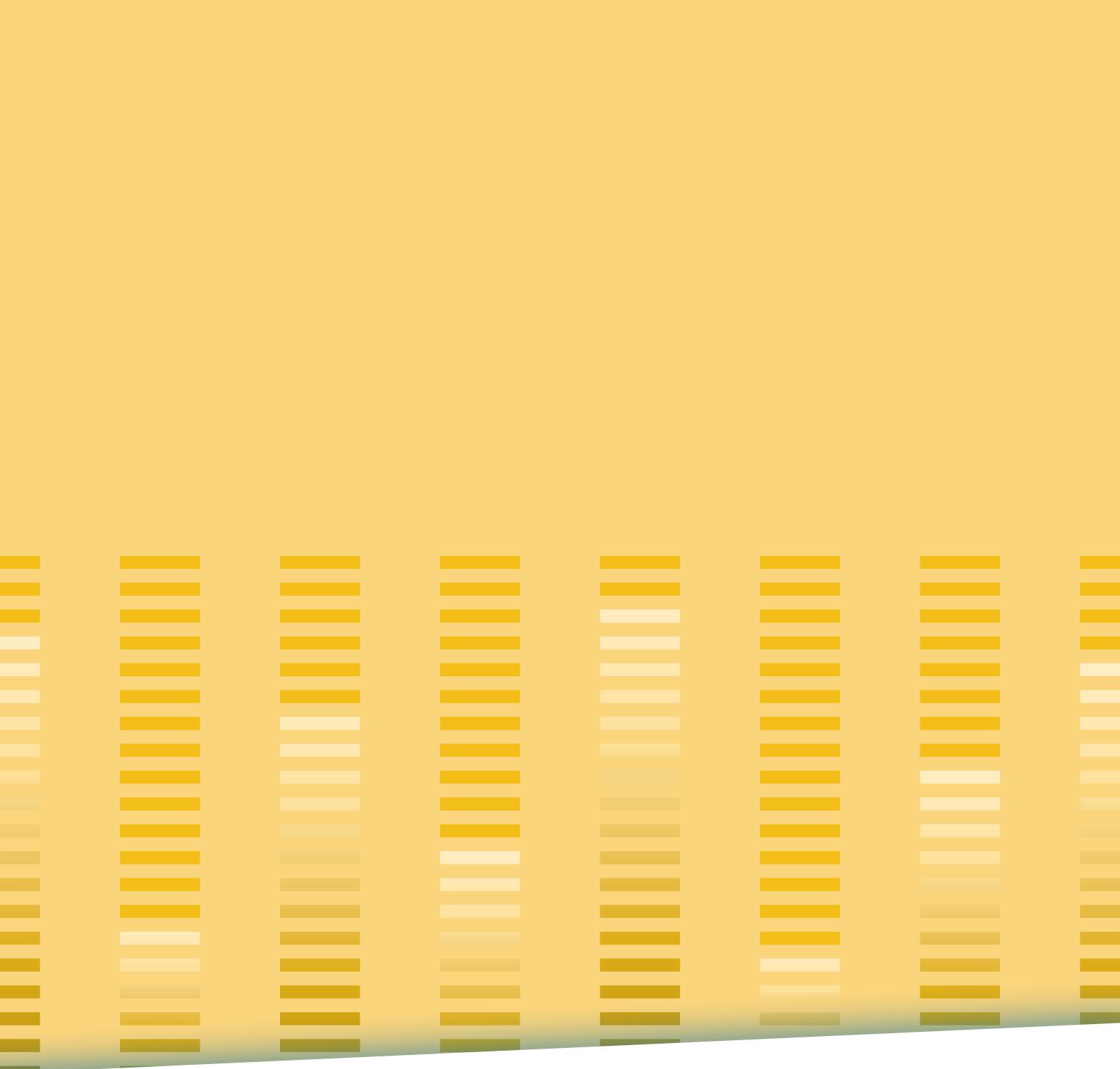
Prestations servies

	Prestations au 31 décembre de l'année				Capitaux dans l'année			
	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Sursalaire Familial / Forfait Familial ⁽¹⁾	3 097	3 129	2 885	2 668				
Aide au frais d'études	2 790	2 854	2 751	2 598				
Aide au frais d'études forfaitaire					207	180	172	160
Primes de mariage / Primes de remariage / Primes d'union ⁽²⁾					264	207	137	219
Indemnité de transport corse	1 246	1 247	1 253	1 260				



(1) À compter de janvier 2019, création du Forfait familial. Durant la période transitoire 2019-2028, pas de distinction entre le sursalaire familial et le forfait familial en paie.

(2) Les mariages ou les pactes civils de solidarité (PACS) contractés à compter du 1^{er} janvier 2019 donnent droit à une prime d'union. Pas de distinction entre prime de mariage et prime d'union en paie.



CNIEG

Votre retraite, notre métier

CNIEG
20, rue des Français libres
44 204 Nantes Cedex 02

www.cnieg.fr



Le présent annuaire statistique est la propriété de la CNIEG. L'utilisation, la reproduction, communication et diffusion, en tout ou partie et à quelque titre que ce soit, des données indiquées sont interdites sans l'autorisation expresse de la CNIEG.